

Echanges entre quatre rwandais autour de la question de la stigmatisation relative à la désignation des auteurs du génocide perpétré contre les tutsis.

L'échange a eu lieu sur le réseau social Facebook en novembre 2018. Plusieurs personnes sont intervenues dans le débat et cet extrait reprend intégralement les interventions des quatre principaux intervenants.

Les échanges ne suivent pas nécessairement un ordre chronologique mais sont repris, pour plus facilité dans la lecture en fonction des commentaires auxquels ils répondaient.

Intervenant A : (Post principal)

« Bonsoir, (je préviens d'avance, ce post sera long, mais personne n'est tenu de le lire et encore moins d'intervenir, comme ce sera expliqué ci-dessous, il s'adresse à ceux que le sujet intéresse et veulent lire ou intervenir (sentez vous libre) dans l'échange de manière constructive.)

Le 16 octobre 2018, Jambo ASBL a interpellé la CNLG, suite à une publication dans laquelle cette dernière cautionnait la campagne d'injures et calomnies menée contre l'association et plusieurs de ses membres en vue de les empêcher de pouvoir se présenter aux élections communales belges. L'objet de la lettre de Jambo visait à interpellier la commission nationale rwandaise de lutte contre le génocide sur ces pratiques qu'elle cautionne et qui sont pourtant tout à fait contraires aux buts et principes de la CNLG et qui seront d'ailleurs portées devant la justice belge par les personnes physiques ou morales lésées (Je ne m'étendrai pas davantage sur le sujet à ce stade, car ce n'est pas l'objet de ce post).

<http://www.jamboasbl.com/.../lettre-ouverte-a-lattention-de-l...>

*Suite à cela, nous avons été interpellés par [*****] sur le mur de Jambo ASBL et sur son mur, interpellation à laquelle j'avais tenu à répondre au travers des deux canaux.*

*Sur le mur de Jambo ASBL, la discussion a, comme c'est malheureusement souvent le cas autour de ces sujets été rapidement parasitée, et je n'y suis plus intervenu. Cela fait en effet près de 10 ans qu'à intervalles réguliers je me retrouve à débattre de ces sujets, autant, malgré la fatigue mentale de ces débats, je pense que l'échange peut être bénéfique lorsqu'il est respectueux et constructif, autant je n'ai ni l'envie et encore moins l'énergie de retourner dans des débats stériles voire pire qui ne visent pas le débat de fond, mais visent plutôt des attaques personnelles. Pour ceux qui veulent voir l'interpellation de [*****] et ma première réponse, tout est encore disponible en deux clics sur le mur de Jambo sous le post du 16 octobre 2018.*

*Sur le mur de [*****] par contre, sans doute aidé par le fait que la discussion n'était restreinte qu'à ses amis, un débat constructif a été entamé, et plusieurs personnes aux points de vue opposés, essentiellement **Intervenant B** et moi même, et dans une moindre mesure **Intervenant C** se sont échangées leurs réflexions durant près de trois semaines.*

*Malheureusement cet après-Midi, [*****] a effacé tout le contenu, pour des raisons qu'il m'a, suite à mon interpellation, en partie expliqué en privé et a en partie expliqué en public et qui ont suscité ma totale incompréhension. Je lui ai exprimé ma déception, mais lui ai dit qu'étant donné que c'était son mur, il était tout à fait souverain et que je ne pouvais qu'en prendre acte.*

*Ayant encore une copie de ma dernière réponse, je l'ai partagé à **Intervenant B**.*

Cette dernière m'a invité, à mettre ma réponse sur mon mur pour qu'on continue le débat « ouvertement » car tout comme moi elle est partisane de débats qui se font dans le respect mutuel et la transparence et nous étions tous les deux d'avis que d'autres personnes pourraient être intéressées, voire intervenir dans l'échange.

Voilà, je tenais à faire cette introduction pour que la plupart d'entre vous qui n'avait pas suivi ces échanges ne se demande pas d'où vient mon post, qui serait tombé comme un cheveu dans la soupe.

Je ne peux évidemment pas vous résumer ce qui s'est dit, durant ces plusieurs dizaines de pages d'échange d'autant que je ne les ai plus, je peux juste vous partager cette dernière réponse et son contexte.

*Elle faisait suite à toute série de questions et interpellations sur différents éléments et la dernière de **Intervenant B** à laquelle je répondais portait sur la position qu'on (jambo asbl) tient consistant à dire qu'il fallait éviter de stigmatiser les Hutu lorsqu'on évoque les auteurs du génocide. Après m'avoir expliqué que dans sa région d'origine, plusieurs membres de sa famille avaient été tués dans une zone n'ayant pas fait l'objet d'affrontements entre l'APR et les FAR ou les interahamwe, elle m'a interpellé ainsi « Sérieusement, je voudrai comprendre, je sais qu'elle a été tuée parce qu'elle était Tutsi, mais par QUI ? Ma question est très sincère, car je voudrais vraiment vous comprendre .»*

Avant que vous vous posiez la question, sachez que je m'interroge moi-même souvent sur les raisons pour lesquelles je passe autant de temps à débattre et échanger sur ces sujets sensibles que beaucoup préfèrent fuir, alors que je pourrais et voudrais consacrer ce temps à d'autres choses qui me tiennent à cœur comme des personnes ou des passions.

Je n'ai sans doute moi-même pas de réponse complète à cette question, et ce serait long de développer celles que je pense déjà avoir, mais en un mot, je pense que d'un point de vue global, ignorer des problèmes existants en faisant semblant qu'ils n'existent pas ne les résout pas mais au contraire ne fait que les amplifier jusqu'à ce qu'ils éclatent avec des conséquences qu'aucun d'entre nous ne souhaite. D'autre part, d'un point de vue personnel, je pense que l'échange, lorsqu'il est constructif permet d'en apprendre non seulement sur la vision et les positions de l'autre qui nous enrichissent, mais aussi sur soi, car questionné sans cesse sur ses croyances et certitudes, on est amené à les remettre en question et soit les conforter, soit évoluer sur nos positions, et je pense qu'une telle réflexion permanente sur ces questions qui prennent une telle place dans nos vies est utile et nous permet de contribuer plus utilement à la réflexion globale.

Bonjour Intevenant B,

Désolé pour ma réaction tardive, les derniers jours ont été un peu chargés.

Vous soulevez énormément de questions et partagez beaucoup d'éléments qui suscitent en moi, la réflexion, parfois le questionnement et sur lesquels j'aimerais vous répondre petit à petit durant les jours à venir.

Aujourd'hui je voudrai simplement répondre à votre toute dernière question, que vous me posez directement et concernant votre famille « Sérieusement, je voudrai comprendre, je sais qu'elle a été tuée parce qu'elle était Tutsi, mais par QUI ? Ma question est très sincère, car je voudrais vraiment vous comprendre. »

Je voudrais dans un premier temps, vous partager un extrait du livre « les identités meurtrières dont je vous parlais précédemment » et qui parle de ce problème de catégorisation en général.

« Tout ce que je viens de dire, peu de gens songeraient à le contester explicitement. Mais nous nous comportons tous comme s'il en était autrement. Par facilité, nous englobons les gens les plus différents sous le même vocable, par facilité aussi nous leur attribuons des crimes, des actes collectifs, des opinions collectives — « les Serbes ont massacré... », « les Anglais ont saccagé... », « les Juifs ont confisqué... », « les Noirs ont incendié... », « les Arabes refusent... » Sans état d'âme nous émettons des jugements sur telle ou telle population qui serait « travailleuse », « habile » ou « paresseuse », « susceptible », « sournoise », « fière » ou « obstinée », et cela se termine quelquefois dans le sang.

Je sais qu'il n'est pas réaliste d'attendre de tous nos contemporains qu'ils modifient du jour au lendemain leurs habitudes d'expression. Mais il me paraît important que chacun de nous prenne conscience du fait que ses propos ne sont pas innocents, et qu'ils contribuent à perpétuer des préjugés qui se sont avérés, tout au long de l'Histoire, pervers et meurtriers.

Car c'est notre regard qui enferme souvent les autres dans leurs plus étroites appartenances, et c'est notre regard aussi qui peut les libérer. »

Les rwandais avons connu le pire de ces amalgames basés sur des catégorisations identitaires. Lorsque j'ai commencé à m'intéresser à l'histoire du Rwanda, il m'a souvent été compté les récits de proches qui dès les années 60 avaient des inquiétudes à chaque fois qu'une attaque de rwandais réfugiés en Ouganda était menée sur le pays. Beaucoup, voire tous n'avaient absolument aucun lien avec ceux qui menaient ces incursions sur le territoire du Rwanda et pourtant, craignaient des représailles lorsque le climat se tendait au simple motif qu'ils partageaient la même ethnie que les assaillants. En 1994, plusieurs d'entre eux furent victimes du pire.

Pas plus tard que vendredi dernier, j'ai longuement parlé avec un jeune rwandais qui aimerait prochainement témoigner de son histoire sur jambonews. Il m'a raconté le calvaire qu'il avait vécu dans sa fuite sur des milliers de km au travers des forêts du Congo.

Il m'a notamment raconté comment en 1998, alors qu'il avait atteint Kinshasa, il avait été mis dans des pneus par des kinois qui s'apprêtaient à le brûler vif. Il m'a raconté comment il s'en était sorti de peu au contraire de près d'une centaine de personnes avec qui il était qui ont perdu la vie dans ces événements pour le simple motif qu'ils partageaient la même nationalité que ceux considérés comme responsables de la nouvelle guerre qui éclatait à l'est du pays, alors qu'ironiquement ce sont ces mêmes troupes que ses compagnons et lui fuyaient.

On peut multiplier les exemples à l'infini, mais je voulais simplement à ce stade attirer l'attention sur les dangers de ces catégorisations, les dangers du réflexe actuel d'attribuer des crimes à des catégories de gens sur base de leur race, religion, nationalité ou identité, alors que comme l'écrit Amin Maalouf que je cite déjà plus haut, aucune « appartenance ethnique, religieuse, nationale ou autre prédispose au meurtre. Il suffit de passer en revue les événements de ces dernières années pour constater que toute communauté humaine, pour peu qu'elle se sente humiliée ou menacée dans son existence, aura tendance à produire des tueurs, qui commettront les pires atrocités en étant convaincus d'être dans leur droit, de mériter le Ciel et l'admiration de leurs proches. En chacun de nous existe un Mr Hyde ; le tout est d'empêcher que les conditions d'émergence du monstre ne soient rassemblées. »

Je voudrais dans un second temps vous partager les conséquences de cette catégorisation dans le contexte spécifique de votre question, à savoir le génocide perpétré contre les tutsis, que certains tendent à vouloir attribuer aux Hutu en général en vous partageant, cet extrait de la principale revue littéraire du monde anglo-saxon qui aborde directement ce problème.

"Rwanda today is a nation in shock. Kagame, relentlessly at war with his critics, has shut down newspapers and imprisoned, tortured, and killed his nonviolent adversaries. His most charismatic political challengers, Victoire Ingabire and Diane Rwigara, languish behind bars. Kagame justifies his autocratic rule with the claim that some three million people—which would amount to virtually every adult Hutu then in Rwanda—participated in the genocide, and that he is therefore faced with governing an essentially criminal population.

More sober academic estimates suggest there may have been roughly 200,000 perpetrators of the genocide—still an enormous number, but only about 7 percent of the adult Hutu population at the time. Almost all Tutsis who died in the genocide were killed by a core group of militiamen and

soldiers numbering in the tens of thousands. The participation of even 200,000 people in genocide is shocking, but it's worth noting that 93 percent of adult Hutus didn't participate in it at all. Yet their entire ethnic group has been demonized, deprived of political and civil rights, and subjected to cruel human rights abuses by Kagame's regime. The RPF's account of the genocide, so widely accepted by international observers for so long, has thus been doubly dehumanizing. It has not only valorized criminals; it has also portrayed millions of innocent Hutus as monsters, undeserving of human dignity and even their own history."

Enfin, dans un troisième temps je voudrais répondre à votre question.

Je ne pense pas, que moi, simple individu sois habilité à répondre à une question aussi complexe, et préfère voir ce qu'en disent les institutions qui ont été spécifiquement en charge de répondre à ce type de questions.

Malgré tous les reproches qu'on peut lui adresser, malgré que ce dernier a clôturé ses travaux sans répondre à toute une série de questions auxquelles on avait besoin d'avoir des réponses, le Tribunal pénal international pour le Rwanda, celui-là, même qui en date du 16 juin 2006, a fait un constat judiciaire du génocide, y a répondu.

Au terme d'un procès, qui a nécessité des moyens dont le commun des mortels ne dispose pas, qui s'est étendu sur 408 jours, a vu défiler 242 témoins, a passé en revue près de 1 600 pièces à conviction, a produit plus de 30 000 pages de compte rendu d'audience, le tribunal a donné, à l'unanimité des juges, une réponse sur cette question des auteurs, que je vous partage intégralement : « Il ressort une fois encore des éléments de preuve produits au titre du présent procès qu'un génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre ont été perpétrés au Rwanda à la suite du 6 avril 1994. Les souffrances humaines endurées et les massacres perpétrés dans ce cadre étaient d'une ampleur insondable. Ces crimes étaient principalement dirigés contre les civils tutsis de même que contre les Hutus considérés comme des sympathisants du Front patriotique rwandais (FPR) dirigé par les Tutsis, ou comme des opposants au régime en place. Au nombre de leurs auteurs figuraient des militaires, des gendarmes, des civils et des responsables de partis politiques, des Interahamwe et des éléments d'autres milices, de même que des citoyens ordinaires. La Chambre fait néanmoins observer qu'il ressort tant des éléments de preuve produits en l'espèce que de l'histoire du Tribunal que ce ne sont pas tous les membres des groupes susmentionnés qui se sont rendus coupables de crimes. »

Vous pouvez consulter la réponse globale à la page 10 de ce jugement. A aucun moment le TPIR ne fait mention de l'ethnie des personnes en faisant référence aux auteurs des crimes (à la différence des victimes qui dans beaucoup de cas ont été victimes en raison de leur ethnie).

C'est une réponse qui peut paraître difficile voire insuffisante, car face à de telles tragédies on a besoin de coupables facilement identifiables et pourtant, cela correspond à la réalité des choses. Je pense que dans ces groupes identifiés, les responsabilités se regardent au cas par cas et c'est d'ailleurs la traduction du slogan « icyaha ni gatozi » sur lequel on s'accorde tous en théorie et dont pourtant on ne semble plus mesurer la portée lorsqu'on doit identifier les responsables du génocide qu'on va avoir tendance à globaliser et à définir parfois en fonction de catégories parfois identitaires avec toutes les conséquences que cela comporte et que j'ai évoqué plus haut et déterminer leur culpabilité en fonction de leur appartenance à telle ou telle catégorie et non en fonction de ce qu'ils auraient ou non individuellement fait. Il n'y a eu à aucun moment dans l'histoire du Rwanda un « conseil des Hutu » qui auraient mandaté des hordes de miliciens pour aller tuer en leur nom et pour leur compte. Ababikoze bagombye kubibazwa quelque soit le temps que cela prendra, et je trouverais injuste d'attribuer leurs crimes aux Hutu dans leur ensemble alors même que des centaines de milliers d'entre eux ont été victimes des mêmes hordes génocidaires et que les conséquences de cette

stigmatisation se sont déjà abattues et continueront à s'abattre sur des millions d'autres n'ayant rien à voir avec elles.

<http://unictr.irmct.org/.../ic.../trial-judgements/fr/081218.pdf> »

Intervenant C : (commentaire numéro un)

« Merci beaucoup de prendre ton temps.

Ces discussions ont vraiment le mérite de laisser toute personne qui le souhaite s'exprimer. A titre personnel je trouve que la tendance actuelle où certaines associations (une partie étant politisée) veut s'exprimer à la place de tout le monde n'est pas de bonne augure. Bien-sûr ces associations ont leur légitimité, néanmoins comme 100% des Rwandais n'ont pas adhéré à ces associations, je trouve important et nécessaire de laisser les gens s'exprimer d'une manière indépendante et de les écouter. Nous appartenons tous au Rwanda.

Un petit mot sur la CNLG, c'est dommage de l'entendre s'exprimer que dans un sens. Plus récemment une jeune fille a tenu des propos appelant à la haine. Ce qui m'a attristé est d'une part de voir une partie des Rwandais se jeter sur ses propos et les utiliser pour taper sur le régime actuel (d'ailleurs dans ce cas, certains ont du faire des hypothèses non vérifiées pour amplifier et utiliser une histoire malheureuse) et d'autre part qu' aucune des associations/organisations et en premier lieu la CNLG n'ait tendu la main à la jeune fille pour d'une part accepter sa douleur mais aussi lui expliquer ko icyaha ni gatozi, qu'il est inconcevable d'en vouloir à tous les Hutus et aussi que l'on ne combat pas le mal par le mal. Ces genres de prise de position à mon sens devrait être publique kuko hari wenda abatekereza nkawe, batabivuga.

Je parle de cet exemple car il met en lumière le danger de simplifier en disant que "Les Hutu ont commis le génocide". Pour les générations actuelles et futures, qui n'ont pas les moyens d'apprendre la réalité non tronquée y'ibyabaye par leur vécu, l'impact chez eux est plus fort, une mauvaise compréhension peut leur amener à ressentir la haine, le rejet ou la honte....Je trouve très important de nuancer et de bien nommer les tueurs.

Mon avant dernier point est que s'il y a eu des survivants, moi la première est qu'une partie des Hutu anonymes ou connus ont pris d'énormes risques pour sauver les autres. J'ai récemment appris ce qui s'est passé à Cyangugu, je trouve bizarre de retrouver cette histoire dans très peu des narratifs. Après chaque personne doit se poser la question si elle veut vraiment un Rwanda en paix durable? Peut-on dire que la paix au Rwanda est durable? Objectivement? »

@intervenant A une deuxième réponse pour éviter de mélanger les sujets : Tu as évoqué un questionnement personnel, à la réponse que tu as donné "ne pas laisser les questions sans réponse" je te partage la pensée du philosophe Raymond Aron il disait, après son différend avec Sartre sur l'URSS : "La goût de la vérité provoque une certaine solitude". Il a aussi dit que : "Nul n'est assez fou pour préférer la guerre à la paix. ==> bcp des gens sont visiblement fous". Et pour la petite histoire avant sa mort, Sartre finit par reconnaître que : "On ne peut pas sacrifier les droits de l'Homme au nom de la révolution" Quand j'aurais fini de lire son livre, je te partagerai ce que je vais penser de sa philosophie appliquée sur le Rwanda. Un peu de patience quand même kuko je suis en train de lire 3 livres en même temps.

J'espère que je n'ai pas été beaucoup hors sujet... »

Intervenant D :

« Merci pour ce long message et pour les idées que vous avez partagées avec nous. J'apprécie également les débats qui ne portent pas atteinte à la dignité des autres et ne visent pas à déshumaniser ceux qui sont considérés comme des « autres ». S'il vous plaît laissez-moi partager avec vous mes opinions :

1. Permettez-moi de commencer par le terme en soi : génocide perpétré contre les Tutsis. Oui, les adultes, les enfants, les bébés ont été massacrés simplement parce qu'ils étaient Tutsis. Si c'est ce que signifie le terme « génocide », c'était effectivement un génocide contre les Tutsis. En kinyarwanda, abicanyi bari bagamije gutsemba Abatutsi.

2. Même si le génocide contre les Tutsis a eu lieu en même temps que la guerre civile de 1990 à 1994 et a été suivi par la crise congolaise, nous devons en comprendre le sens et l'ampleur sous un autre angle. Il y a eu des guerres dans de nombreux pays. Il y a eu des crises dans de nombreux pays. Mais ce n'est pas dans tous ces pays où des personnes ont été tuées simplement en raison de leur appartenance ethnique ou de ce qui était perçu comme une ethnique.

3. La différence entre le génocide contre les Tutsi et les autres génocides qui auraient pu se produire dans d'autres coins du monde réside dans le fait que, même si les assassins étaient soutenus et appuyés par les politiciens, les militaires et les milices, les meurtres ont été commis par des civils qui n'étaient forcément affiliés à aucun groupe politique. Les Tutsis ont été assassinés par leurs voisins, leurs amis et, dans certains cas, leurs proches.

4. Je ne suis pas d'accord avec ceux qui criminalisent et stigmatisent tous ceux qu'ils identifient comme étant des Hutus. C'est très faux pour certaines des raisons que vous avez expliquées. Certains Hutus ont également été tués lors du génocide contre les Tutsis et d'autres ont été reconnus pour avoir sacrifié leurs vies afin d'offrir une cachette à leurs voisins, amis et parents Tutsis. La criminalisation de tous les Hutus déshumanise toutes les personnes identifiées comme des Hutus comme s'ils étaient naturellement méchants, et à l'avenir, ça pourrait conduire notre cher pays à des catastrophes similaires au génocide. Que Dieu nous en préserve !

5. Cependant, j'essaie de comprendre ceux qui ne parviennent pas à trouver un terme commun pour décrire les tueurs. Si les Tutsis n'étaient tués que par les politiciens du régime Habyarimana, avec l'aide des Inzirabwoba (ex-Far) et peut-être ceux qui étaient connus comme "Interahamwe" et "Impuzamugambi" dans leurs uniformes en kitenge, on pourrait désigner les coupables génocidaires comme les membres du MRND et de la CDR (Genre Nazis), et exclure de cette définition tous ceux qui n'étaient pas affiliés à ces partis politiques, proches du pouvoir. Mais ce n'est pas ce qui s'est passé. Les tueurs étaient membres de presque tous les partis politiques qui étaient au Rwanda à l'époque, y compris ceux qui étaient dans l'opposition. Certains assassins n'avaient aucune appartenance politique, en particulier ceux de la campagne. Il y a même parmi les victimes ce qui s'identifiaient toujours comme membres du parti MRND. La plupart des assassins étaient des civils qui pourchassaient les Tutsis parce qu'ils les considéraient comme les « autres ». Ils chantaient que le monde appartenait aux Hutus. Aux oreilles des victimes et des survivants, les mots Hutu et Tutsi restent toujours leurs pires cauchemars.

6. Cela signifie-t-il que tous les Hutus devraient être stigmatisés ? Cela signifie-t-il que nous devrions continuer à enseigner à nos enfants que des Hutus ont tué des Tutsis ? Cela signifie-t-il que nous devrions continuer à demander aux fils, filles et petits-enfants de ceux qui étaient des adultes Hutus de demander pardon pour les péchés qu'ils n'ont pas commis ? Non, et non, je répète non. En stigmatisant les Hutus, en enseignant à nos enfants que les meurtriers de leurs grands-pères ou leurs grand-mères étaient des Hutus, nous semons encore une fois la haine qui incitera demain ou après-demain un autre mouvement de violence, pourquoi pas un génocide.

7. Rwanda devra trouver un terme pour définir les responsables du génocide perpétré contre les Tutsis, mais qui ne stigmatise ou criminalise pas tous ceux qui s'identifient comme Hutus. Ça sera difficile, mais important. Dans les débats sur cette question certaines personnes utilisent le

terme "militants Hutu" pour désigner ceux que j'appelle souvent des chauvinistes qui militaient pour la pire des causes qu'ils avaient inventée sous le nom de "Hutu Power". Je ne suis pas sûre que ce soit le meilleur terme, mais au moins, il exclut les Hutus qui ne militaient pas pour la prétendue « Hutu power ».

8. Dans votre message, vous avez parlé d'autres réalités du passé et du présent du Rwanda. Je ne les ignore pas. Mais je voudrais d'abord discuter avec vous du génocide contre les Tutsis. Si vous le souhaitez, nous parlerons d'autres réalités un autre jour. Je ne pense pas que nous devrions toujours parler de ces réalités en parallèle, comme ceux qui visent à faire en sorte que ce qui s'est passé au Rwanda ressemble à un match nul.

9. Quand on met l'accent sur le génocide perpétré contre les Tutsis, ce n'est pas toujours pour ignorer les autres réalités de notre histoire (qui ont aussi réclamé la vie de beaucoup de nos compatriotes), mais c'est pour marquer son importance, nous rappeler que nos discours haineux, la déshumanisation de certains de nos compatriotes, la marginalisation ou la discrimination de certains groupes, les propagandes politiques qui visent à attaquer certaines personnes et toutes ces autres choses que nous faisons consciemment ou inconsciemment peuvent conduire notre cher pays au même, voire pire résultat. Plus jamais ça. »

Intervenant A :

« Je vous remercie à mon tour pour le partage de votre réflexion. Je suis d'accord avec vous sur les trois premiers points.

Concernant le point quatre, je suis également à 99% d'accord avec vous, sauf que j'ajouterai que malheureusement le risque que vous évoquez et décrivez ainsi « La criminalisation de tous les Hutus déshumanise toutes les personnes identifiées comme des Hutus comme s'ils étaient naturellement méchants, et à l'avenir, ça pourrait conduire notre cher pays à des catastrophes similaires au génocide. Que Dieu nous en préserve ! » s'est malheureusement déjà produit. Cette déshumanisation a permis notamment que ce qui est arrivé au Congo arrive malgré que la « communauté internationale » était informée à l'avance de ce qui allait arriver et a permis, si pas cautionné, que cela arrive. En respect à votre demande figurant au point 8, je ne m'étendrai pas davantage la dessus dans ce commentaire.

Concernant votre point cinq je conviens avec vous que nous faisons face à un problème pour identifier « un terme commun pour décrire les tueurs » et je ne sais pas si une définition plus précise que celle dégagée aujourd'hui par le TPIR pourra être possible, à savoir des membres de différentes catégories citées (civils, militaires, politiciens, gendarmes...) sans que ce ne soient tous les membres de ces catégories citées qui aient trempé dedans.

Peut être que d'ici quelques années, quand toutes les responsabilités et toutes les questions, mêmes celle encore taboues aujourd'hui auront pu être examinées et qu'on a une compréhension globale de ce qu'il s'est passé, ce sera possible, mais pour le moment ça me paraît difficile, même si on prend le temps de mener la réflexion de manière dépassionnée, une solution peut tomber à tout moment.

Je suis plus qu'à 1000% d'accord avec vous concernant le point 6.

Je reviens sur le point 7 dans un instant dans un commentaire séparé.

D'accord avec votre point 8, je suis d'ailleurs particulièrement sensible (après avoir été ouvert les yeux par beaucoup de personnes avec qui j'avais eu l'occasion d'échanger sur le sujet) à cette question qu'on devrait apprendre à ne pas à chaque devoir parler simultanément de toutes les réalités qu'on a traversées et de toutes les souffrances car cela peut effectivement donner cette

impression de comparaison, de justification mais qu'il faudrait au contraire qu'on apprenne à enlever ce « MAIS » qui est de nature à opposer les victimes. »

Concernant le point 7, dans lequel vous évoquez le « Hutu Power », j'invite ceux qui maîtriseraient mieux l'histoire que moi à me compléter ou me corriger, mais ma compréhension actuelle sur base des éléments dont j'ai jusqu'à présent connaissance me font dire qu'une telle cause n'a jamais existée du moins dans le sens qu'on lui prête à savoir une coalition d' « extrémistes hutu » visant une entreprise génocidaire afin d'éradiquer les tutsis. Je vais vous partager ma compréhension des choses et les éléments sur lesquels je me base et je suis intéressé par compléter ma compréhension de cette notion souvent citée. (je ne mettrai pas systématiquement les références mais je peux vous envoyer tel ou tel élément que je cite si vous souhaitez creuser tel ou tel point)

Cette appellation trouve son origine dans le fameux « congrès de Kabusunzu » du MDR, le principal parti d'opposition intérieure au MRND tenu les 23 et 24 juillet 1993 et au terme duquel le parti a été scindé en deux branches, une aile majoritaire dite « power », et une aile minoritaire dite « abajyogi ». La scission ne s'est pas faite sur base ethnique (les principaux leaders des deux factions étant d'ailleurs Hutu) mais plus politique, les membres exclus du parti (Twagiramungu, Uwilingiyimana...) étant accusés d'avoir « trahis » le parti en acceptant des postes ministériels sans l'aval de leur parti autour d'un jeu de pouvoir essentiellement entre le MRND et le MDR à l'époque. Les minutes du congrès sont ici, et je pense que personne ne peut sérieusement considérer qu'une motivation ethnique était derrière cette scission.

<http://www.mdrwi.org/.../congres%20mdr%20juillrt%2093.pdf>

Le basculement est arrivé le 21 octobre 1993, lorsque Melchior Ndadaye, le Président Hutu du Burundi, très populaire au Burundi et au Rwanda et qui venait à peine d'être élu quelques mois plus tôt a été tué par l'armée identifiée comme tutsie.

Le contexte de l'époque au Rwanda était un contexte de guerre civile déclenchée le 1er octobre 1990 par le FPR composé essentiellement de réfugiés tutsis en Ouganda, et le gouvernement de l'époque composé essentiellement de Hutu. Il y'avait toute une série de discussions pour parvenir à un partage du pouvoir et préparer une transition vers un Rwanda démocratique, des accords en ce sens venaient d'ailleurs d'être signés deux mois avant l'assassinat de Ndadaye.

La première (et la seule ?) fois que le terme de « Hutu Power » a été publiquement et spécifiquement prononcé, fût le 23 octobre 1993, lors d'un grand meeting à Nyamirambo rassemblant des personnalités de différents partis de l'époque (CDR, MRND et MDR), et lors de ce meeting, Froduald Karamira a prononcé un discours dans lequel il affirmait que le FPR et Paul Kagame avaient participé à l'assassinat de Melchior Ndadaye (aujourd'hui 25 ans, après, on ne sait d'ailleurs toujours pas si ces accusations étaient vraies ou non, aucun procès n'ayant jamais été conduit, à l'instar des 3 autres chefs d'Etats en exercice assassinés durant la même période) et il avait affirmé que dans ces circonstances « Kagame et le FPR ne pouvaient pas être sincères lors des négociations de paix à Arusha ».

Il avait ensuite appelé à l'unité des Hutu face aux « inkotanyi » expliquant qu'il fallait que ces derniers s'unissent pour combattre le FPR plutôt que d'être divisé entre eux.

Il s'en était également pris aux membres de l'aile « abajyogi » du MDR notamment Agathe Uwilingimana qui aurait voulu interdire la manifestation en disant qu'un tel comportement « de la part d'un Premier Ministre doivent être qualifiés d'actes d'inyenzi ». (de complice du MRND au départ, cette aile avait, été progressivement pointée du doigt comme étant complice du FPR)

C'est à la fin de son discours que ce slogan avait été prononcé « Nous devrions néanmoins manifester le power de tout Hutu en volant au secours du Burundi. Hutu Power » auquel la foule avait répondu « power, power, power », avant de continuer « MRND Power », « CDR Power », « MDR Power », « interahamwe power », « JDR power » avec à chaque fois la foule qui répondait

« power, power, power ».

Ce discours a été longuement analysé par le TPIR dans le procès « gouvernement II » (à la lumière du transcrit et de différents témoignages) qui a considéré que « compte tenu du contexte dans lequel Karamira avait prononcé son discours, à savoir après l'assassinat par des militaires tutsis du Président hutu du Burundi, et du fait que le Rwanda connaissait des problèmes ethniques similaires, ce discours était empreint de menace et propre à favoriser les dissensions ethniques

Néanmoins affirme le TPIR « des témoignages à décharge montrent que le jour même du meeting, Karamira avait subi des critiques pour le discours qu'il avait prononcé ». Il aurait aussi été convoqué devant le bureau politique du MDR qui lui a reproché ses propos, et il aurait reconnu sa faute et demandé pardon, même si aucune mesure disciplinaire n'a été prise contre lui et qu'il a continué à être membre du parti.

Je ne sais pas si le terme aurait été tenu à d'autres endroits, je pose la question sans avoir la réponse, j'ai l'impression que non mais je ne suis pas sur. Si ce n'est pas le cas, peut on partir d'un discours unique tenu lors d'un meeting par le vice-président d'un parti d'opposition pour parler d'une idéologie « Hutu Power », ou « régime Hutu power » qui était en place au Rwanda ? »

Même la justice rwandaise qui a jugé Karamira en juillet 1997 (avant de le condamner à mort sur le peloton d'exécution) s'est également penchée sur cette question, et dans ses conclusions, ne retient pas la création d'un quelconque mouvement « hutu power » mais une scission de son parti et la création d'une aile « power ».

Voici ce qu'elle dit à ce sujet : « Constate que le crime de génocide et des massacres est établi dans le chef de Karamira, puisqu'après avoir provoqué la scission du parti MDR dont il était le vice-président, Karamira a créé la faction dite " MDR POWER ", organisé des meetings à Kigali et à Gitarama dans lesquels il appelait les Hutu à éliminer les Tutsi et a donné des interviews à la radio à caractère divisionniste »

Plusieurs autres partis d'opposition ont été également concernés par ces divisions en deux ailes, qui se sont progressivement dessinées comme étant des ailes pro ou contre le FPR (et donc plutôt favorables ou non à une alliance avec le MRND pour combattre le FPR).

Par exemple, la scission qu'a connue le PL entre l'aile « power » représentée par Mugenzi et l'aile « abajyogi » représentée par Lando a été longuement analysée par le TPIR (dans le procès Mugenzi) autour de la question de savoir si une telle scission avait eu lieu sur une base ethnique ou politique « The main question for the Chamber is whether Mugenzi split the PL on ethnic lines, forming a "Hutu power" faction within the party.»

Le TPIR après, analyse de plusieurs documents de l'époque et la confrontation des témoignages est parvenue à la conclusion suivante :

“The Chamber considers that the evidence regarding the following events supports the position that the split in the PL was the result of a political power struggle. Certainly, the record reflects that many persons interpreted the division to involve ethnic considerations, but it fails to demonstrate that it necessarily resulted from ethnic extremism on behalf of Mugenzi. Indeed, a careful analysis of Mugenzi's 29 July 1993 speech, the 31 August 1993 PL meeting, the subsequent letters complaining of and defending the decisions made at that meeting, the minutes of the 7 September 1993 PL Executive Committee meeting, the separate congresses of the Ndasingwa and Mugenzi factions of the PL, as well as the 21 November 1993 PL Executive Committee decision removing Ndasingwa show a clear political power struggle between the two factions. Moreover, evidence showing that Tutsis continued to support the Mugenzi faction after

the split provides further support for this position.”

“The Chamber notes there is also evidence supporting Mugenzi’s position that members of the PL were in reality supporting the RPF.”

Pour conclure sur cette question, dans une autre affaire, (gouvernement I) qui concernait les dirigeants du MRND, le TPIR s’est de nouveau prononcé sur cette question de “Hutu Power” auquel faisait régulièrement référence le procureur pour parvenir à la conclusion suivante

“Finally, the Trial Chamber observed that the Prosecution frequently employed the term “Hutu Power” throughout the Indictment, pre-trial brief, and closing brief in relation to public rallies, without fully explaining what the term meant. After considering the context in which the term was used, the Trial Chamber explained that, in its understanding, the notion meant “opposition to power-sharing with the RPF and, thus, a general opposition to the Arusha Accords”. The Trial Chamber was not convinced that the term was synonymous with the genocidal ideology to massacre Tutsis.”

Voilà en détail les raisons, pour lesquelles j’ai l’impression que la notion de « Hutu power » au sens ou on l’entend dans les médias à savoir un mouvement largement représentatif du pouvoir en place à l’époque (avant le 6 avril 1994) et composé de personnes qui se seraient coalisées autour de cette idéologie dans le but d’exécuter le génocide me parait ne pas correspondre à la réalité historique mais je reste ouvert à compléter mes connaissances sur le sujet »

Intervenant D :

« Cher Intevenant A, merci de me donner quand même plus d’informations sur le ‘Hutu Power’

.
Je voudrais citer ce que vous avez écrit : « Il avait ensuite appelé à l’unité des Hutu face aux « Inkotanyi » expliquant qu’il fallait que ces derniers s’unissent pour combattre le FPR plutôt que d’être divisé entre eux. »

Souvenez-vous que quand il prononçait ce discours, il y avait des Rwandais, que ces Hutus qui étaient appelés à leur unité pour combattre le FPR, considéraient comme ‘ibytso’ ? Souvenez-vous que les Tutsis, à part un ou deux qui s’étaient publiquement alliées au MRND étaient considérés d’office ‘ibytso’ ou Inyenzi ?

J’étais à Kigali. J’avais quinze ans. Ces partisans, chaque fois qu’ils revenaient de ces meetings nous disaient que c’étaient seulement une question de jours, que nos noms figuraient sur leurs listes, qu’ils attendaient seulement le signal pour commencer. Cela n’est pas une propagande politique – Je ne suis pas quelqu’un qui se laisse influencée par des propagandes politiques.

Quand le Président Ndadaye a été assassiné, j’étais à l’internat à Butare. Nous avons été menacés par nos collègues qui disaient effectivement qu’un président Hutu avaient été tués par des Tutsis, que nous allions en payer le prix. Parlant de l’internat, ça me rappelle une amie qui s’identifiait comme Hutu, qui me disait que je n’avais pas le visage Tutsi et que je ne devrais pas fréquenter mais amis qu’elle appelait Inyenzi. Pourquoi je vous dis tout ça ? Pour vous montrer que même les plus jeunes chantaient ce ‘Hutu power’ et disaient aux Tutsis que leurs jours étaient comptés.

C’est quoi le ‘Hutu power’ ? Pourquoi je l’ai évoqué ? Vous pouvez l’appeler un mouvement populaire auquel on s’inscrivait sans pour autant former une autre alliance quelconque avec les autres personnes qui s’inscrivaient. Vous pouvez l’appeler une philosophie ou une idéologie de haine contre ceux qui étaient considérés comme les autres, les vaincus des années 60, les anciens patrons du féodalisme, etc. Ce que Karamira a fait ce n’était que donner une appellation a une idéologie qui n’était pas nouvelle.

Comme j'ai écrit, cela ne veut pas dire que tous les Hutu y adhéraient. Intervenant B a appelé des 'Extrémistes Hutu' ceux qui adhéraient à cette idéologie chauviniste. Je partage cette opinion. Mais, j'ajoute encore, pas pour compliquer les choses d'avantage, que ce n'est pas tous les extrémistes qui ont participé au génocide contre les Tutsis, mais ceux que j'appelle 'Les Militants Hutu'.

Je ne veux pas faire la comparaison, mais je dois mentionner que ce chauvinisme ou extrémisme n'est pas une réalité trouvée seulement chez les Hutu.

On peut être de tendance extrémiste, mais pas forcément militant pour cet extrême. On peut être militant, mais pour des raisons diverses, pas violent. »

Intervenant C :

« Bonsoir intervenant D je partage les points 1, 2, 3, 4 de ta réflexion. Pour le 4 je pense que sans une prise de conscience y'abanyarwanda...j'ai peur pour le Rwanda, la nécessité de combattre toute idéologie véhiculant la haine/ stigmatisation a résonné en moi. Surtout je déplore que cela ait manqué mbere ya jenocide. Je ne vais pas évoquer les sujets dont tu ne souhaites pas parler.

Je partage le point 5 : à titre personnel dès que l'on fait l'effort de nuancer je suis en paix. Pour le 7, je pense que la problématique doit être abordée sans agenda politique (trouver un terme pour désigner les tueurs).

Il me semble que le terme power apparaît je crois en 1993 au moment des scissions des partis. Ceci n'efface pas que déjà muri 1992 abantu bari baratangiye gukubitwa, no guhohoterwa après des discours de haine prononcés mu ma meeting (si ma mémoire est bonne). Ibyamaliste nanjye nakemeza ko yarariho aho twari dutuye i Kigali... »

Intervenant D :

« Merci intervenant C. Njye ntekereza ko nidushobora gusesengura neza iby'icyo gihe bizadufasha no kwibaza ibibazo ku by'uyu muni ndetse tugafata n'ingamba zituma ejo hazaba heza kurushaho. N'ubwo turirimba tugahamiriza (bisa nka ya mahoro, ubumwe n'amajyambere byo ku ngoma ya Habyarimana), jenoside yarangiyeye, yewe n'intambara yarasojwe, ariko urwango ntaho rwagiye. Ikindi kandi burya rugira amabara menshi kandi rushobora guturuka ibumoso nk'uko rwava iburyo »

Intervenant A :

« Comme je le montrais plus haut sur base de différents éléments historiques en notre possession, le PV du congrès de Kabusunzu, le jugement de Karamira et surtout les jugements du TPIR qui ont passé en revue énormément d'autres éléments (les PV des différentes réunions des partis, les discours prononcés, la confrontation des témoignages...), la scission des partis politiques entre deux ailes une aile « power » et une aile « abajyogi » ne s'est pas faite sur une base ethnique ou avec une volonté pour l'aile « power » de commettre un génocide.

Cette scission qui concernait les partis d'opposition du Rwanda s'est faite sur une base politique avec d'un côté ceux qui préféraient (ou qu'on disait qu'ils préféraient) s'allier au FPR pour combattre en priorité le MRND (les ailes abajyogi) et de l'autre ceux au contraire, qui estimaient que la menace principale contre la démocratie rwandaise était incarnée par le FPR et préféraient donc s'allier au MRND pour combattre le FPR (l'aile power).

Ces scissions arrangeaient aussi bien le MRND que le FPR qui pouvaient compter dans le cadre de leur lutte pour le pouvoir de soutiens précieux qui allaient les aider à se débarrasser de leur adversaire principal, avant de voir comment les gérer par la suite ces autres adversaires une fois

l'adversaire

principal

neutralisé.

Il y a eu des partisans d'une troisième voie démocratique, dont la principale était le Forum « paix et démocratie » créé en 1993 par Emmanuel Gapyisi. Ce dernier refusait ce choix imposé aux partis d'opposition consistant à choisir entre le MRND ou le FPR et visait « à combattre « à 50 % chacun » le parti du Président et le FPR ». Ce Forum a eu beaucoup de succès et a rassemblé des personnalités de tous les partis d'opposition et même certaines personnalités du MRND comme

Casimir

Bizimungu.

Cette troisième voie qui semblait plébiscitée par différentes personnalités de tous bords permettait de sortir du schéma binaire de confrontation annoncé entre le MRND et le FPR et le choix imposé à chaque acteur de la vie politique rwandaise de choisir son camp et donnait un espoir de trouver une issue démocratique à la confrontation en cours.

Le 18 mai 1993, cet espoir a été détruit avec l'assassinat d'Emmanuel Gapyisi. Le fait que aussi bien le MRND que le FPR avaient intérêt à l'élimination de Gapyisi dont l'initiative menaçait leur stratégie de prise de pouvoir (FPR) ou de maintien au pouvoir (MRND) a alimenté les spéculations sur les auteurs de cet assassinat qui a fait basculer la vie politique rwandaise. Aujourd'hui 25 ans après, aucune lumière définitive n'a été faite sur cet assassinat qui nous permettrait pourtant de comprendre beaucoup de choses.

Pour André Guichaoua, qui est l'un des auteurs ayant suivi depuis 1993 cet assassinat, c'est la thèse du FPR qui est à privilégier, il cite le témoignage d'un ex-officier du FPR qui explique les raisons de l'assassinat « Avec son Forum, Emmanuel Gapyisi bouleversait complètement la stratégie du FPR élaborée après le 8 février. Seth [Sendashonga] a été mandaté pour le faire revenir à la raison. Lorsqu'il a fait savoir au président Kagame qu'Emmanuel Gapyisi ne changerait pas de position, il n'y avait plus d'autre issue. (...) L'assassinat de Gapyisi a produit les effets escomptés. Le MDR a éclaté et, dans l'opposition, chacun a du clairement choisir son camp. (...) Sur le fond, cela aurait pu être un autre que Gapyisi. Le plus important alors pour nous était qu'il fallait précipiter les choses et éliminer les politiciens les plus dangereux pour notre stratégie. À ce moment-là, ce fut Gapyisi. Gapyisi était un visionnaire, certainement le plus intelligent. Il a été le premier, bien avant Gatabazi, à se rendre compte que le FPR voulait tout le pouvoir et qu'il n'y aurait pas de place pour l'opposition. S'il avait compris cela, il devait aussi comprendre qu'il allait mourir »

<http://rwandadelaguerreraugenocide.univ-paris1.fr/.../Anne...>

Quelques mois plus tard, une autre grande figure d'opposition au Président Habyarimana, Félicien Gatabazi, fondateur et secrétaire général du PSD et qui pouvait incarner cette troisième voie, après avoir déclaré à la fin de l'année 1993 que « le PSD n'ayant pas été un valet du MRND, se gardera d'être un valet du FPR », connut également le même sort et fut assassinée le 21 février 1994 à proximité de son domicile. Tout comme pour Gapyisi, son assassinat a au départ été attribué au régime de Habyarimana, avant que par la suite, la piste du FPR soit privilégiée, dans le document que je vous partage plus haut, vous pouvez lire les détails et les confronter à vos propres éléments.

Ces événements ont donc poussé les personnalités de l'opposition à devoir choisir leur camp entre le FPR et le MRND. La ligne de démarcation consistait à déterminer qui entre le FPR ou le MRND représentait un plus grand danger ou au contraire une meilleure opportunité pour offrir une démocratie au peuple rwandais. Certains convaincus que le FPR voulait prendre le pouvoir total par les armes se sont donc alliés au MRND tandis que d'autres séduits par le discours du FPR qui promettait la démocratie étaient convaincus que le MRND (qui avait été une dictature et commençait à s'ouvrir progressivement notamment suite à la pression politique de la France et militaire du FPR) représentait le plus grand danger et qu'il fallait d'abord s'en débarrasser se sont alliés

au

FPR.

Comme à l'intérieur même des partis d'opposition il y'avait des désaccords, des scissions internes sont nées sur cette base, de pro ou contre le FPR, et, comme l'a conclu le TPIR après analyse de multiples documents et la confrontation de différents témoignages, non sur base d'une idéologie génocidaire et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle, les Ministres qui ont été notamment accusés de cela (Bicamumpaka et Mugenzi principalement) ont été acquittés par le TPIR.

La confusion dans le grand public est venue du fait que le FPR ayant gagné la guerre , et l'histoire étant comme on dit « écrite par les vainqueurs » a intoxiqué l'opinion publique en essayant de faire passer tous ses anciens adversaires (donc tous ceux qui se sont rangés dans les ailes « power » des partis concernés) pour des génocidaires ayant scindé leurs partis autour d'une idéologie génocidaire « Hutu power »,et non comme le montre la réalité historique établie par les juridictions autour d'une opposition ou d'un soutien au FPR. Le PL par exemple, comme développé plus haut, qui était un parti largement multi-ethnique a vu des tutsis aussi bien rejoindre l'aile de Lando qu'on disait plutôt pro-FPR que l'aile « power » de Mugenzi.

Le FPR a été aidé dans cette propagande par le discours de Karamira dont je vous ai retracé l'historique plus haut qui est UN discours tenu à chaud (deux jours après l'assassinat de Ndayaye) par UNE personnalité de l'opposition et dont plusieurs membres de son parti se sont distanciés le jour même, certains déclarant être prêts à quitter le MDR s'il s'avérait que c'est la voie qu'empruntait le MDR, ce qui ne sait pas avéré être le cas après que le bureau politique ait rappelé à l'ordre Karamira et que ce dernier ait selon les témoignages, reconnu sa faute et se soit excusé pour le discours.

Tout ça pour dire que l'idéologie « Hutu Power » au sens ou on l'entend dans l'opinion publique ne me semble pas avoir existé. Et la question que je vous pose, vous qui étiez dans la politique à l'époque est celle de savoir si vous avez entendu à l'occasion d'autres meetings ou dans d'autres interventions publiques le « slogan » « Hutu power » ? au point qu'on puisse la qualifier de slogan ? Car un slogan implique la notion de répétition pour faire ancrer une idée dans les esprits, et si ce terme n'a été utilisé que très marginalement (peut être même juste une fois ?) je me demande si on peut vraiment parler de slogan, mais je vous remerciais de nous apporter d'autres exemples publiques de l'utilisation de ce terme si il y'en a eus.

Toutefois, je conviens avec vous et avec Intervenant D, qu'il y'a une idéologie de certains ayant visé à exterminer les tutsis (considérés dans leur ensemble comme complices du FPR), une telle idéologie est d'ailleurs dans l'essence même du génocide, j'y reviendrai plus tard dans le propos sur le contexte, mais je ne pense pas qu'elle puisse être qualifiée de « Hutu power » du moins dans le sens dans lequel on l'entend généralement. »

Intervenant B :

« Intervenant A, je cite l'extrait du jugement du TPIR que vous avez mentionné pour les responsables du Génocide"..... Au nombre de leurs auteurs figuraient des militaires, des gendarmes, des civils et des responsables de partis politiques, des Interahamwe et des éléments d'autres milices, de même que des citoyens ordinaires.....". Les autres groupes on les connaît, attardons-nous aux "citoyens ordinaires". Vous dites qu'il ne faut pas chercher à identifier le coupable de ce Génocide contre les Tutsis en l'identifiant comme "Hutu". D'après vous le "Hutu" n'est pas responsable de ce génocide, c'est le citoyen ordinaire untel.

Le Génocide contre les Tutsis était un génocide de proximité qui s'est fait en direct aux yeux du monde entier. On ne cherche pas à identifier le coupable, le coupable on le connaît et il se connaît. Prenons l'exemple de ma famille, car je veux vous donner les faits et non des spéculations. Sebazungu était un ami de famille de longue date. C'était un homme bon, doux, les deux familles se sont invités réciproquement dans des fêtes familiales, ont partagés les mauvais moments comme les bons. Puis tout d'un coup un bon matin, ntibatonganye, ntacyo bapfuye na

gato, Sebazungu se lève et coupe en petit morceau la femme de son ami de longue date avec une machette bien aiguisée et jette ses enfants dans les latrines. Et vous voulez me faire que c'est le CITOYEN ORDINAIRE Sebazungu qui a fait ça? Come on! Le citoyen ordinaire, doux, gentil Sebazungu n'aurait jamais fait une chose pareille. Jamais! C'est Sebazungu le HUTU EXTRÉMISTE qui a fait ça. C'est le chapeau HUTU qu'il a décidé de mettre ce jour-là, qui a fait qu'il voit ses amis des longues dates en TUTSIS à éliminer sauvagement. Ceci est vrai pour ma famille, mais aussi pour toutes les familles Tutsis qui avaient des voisins, amis Hutus qui les ont tués.

Maintenant, est-ce que tous les citoyens ordinaires ont mis leur chapeau de Hutu? Non! Raison pour laquelle, si je veux déterminer la responsabilité du citoyen ordinaire dans le Génocide, je dois le mentionner comme Hutu EXTRÉMISTE, pour ne pas mettre tout le monde dans le même panier. Est-ce que les actes de ces extrémistes est une raison de haïr les Hutus. Non! Parce que justement, certains ont péri en essayant de sauver les Tutsis! Est-ce une raison de haïr ce Hutu extrémiste? Non! Je ne veux pas m'empoisonner avec la haine dans mon cœur! En un mot doit-on catégoriser les Hutus et dire que ce sont les génocidaires? Oh que Non!!! Mais s'il faut mentionner le citoyen ordinaire trempé dans le génocide, il a fait ce jour-là, car il s'était défini comme HUTU EXTRÉMISTE et le citoyen ordinaire qu'il devait tuer, il l'avait identifié comme TUTSI. S'il vous plaît, réfléchissez d'abord sur ça et restons sur ce sujet, si vous pensez que je me trompe, montrez-moi où? »

Intervenant A :

«@Intervenant B Je reviens comme promis vers vous après avoir pris, comme vous me l'invitez, un temps de recul et de réflexion afin méditer sur votre interpellation au sujet des raisons (selon moi) qui ont poussé votre voisin Sebazungu à se transformer en génocidaire. Je pense que c'est une question qui demande, pour y répondre pleinement de comprendre la mécanique de l'horreur qui s'est abattue sur notre pays car comme vous le soulignez ce genre de situations ne sont pas isolées et beaucoup d'autres familles ont eu les leurs tués par des personnes qui leur étaient pourtant proches. La question « comment cela a-t-il pu arriver » est une question que je me pose moi-même depuis plus de 10 ans, depuis que j'ai commencé à m'interroger sur notre histoire. Je suis loin d'avoir trouvé une réponse définitive à cette question, et je pense d'ailleurs qu'une telle réponse est actuellement indisponible aux citoyens lambda que nous sommes car quelque soit notre assiduité pour déchiffrer tous les éléments actuellement en notre disposition, il nous manque encore beaucoup de pièces du puzzle, de sorte qu'il est encore difficile d'avoir un panorama global.

Avant d'avancer quelques pistes de réflexions, je voudrais d'abord à mon tour vous poser une question : si je vous ai bien suivi, vous semblez expliquer l'acte de Sebazungu, ainsi que des autres citoyens ordinaires (vu que c'est d'eux qu'il s'agit dans votre question) ayant agi comme lui, comme étant du au fait que ces personnes auraient subitement « mis leur chapeau de Hutu ».

Comme je l'ai longuement développé dans les discussions précédentes concernant la notion d'identité, je ne pense pas qu'il y'ait une identité quelconque qui soit porteuse de gènes criminogènes et qui ferait en sorte que lorsque cette identité prend le dessus, elle transformerait les individus en tueurs.

Chaque personne est porteuse d'identités multiples qui la rendent unique, et le Sebazungu que vous décrivez comme étant un homme « bon » et « doux » est le même Sebazungu que celui qui s'est transformé en tueur et s'en est pris aux membres de votre famille. Ce dernier n'est pas plus ou moins Hutu que le Sebazungu que vous avez connu alors car il est difficile d'imaginer que la profonde nature d'une personne puisse changer en un laps de temps aussi court, au contraire des circonstances qui, elles, peuvent subitement changer et qui ont effectivement radicalement changées au Rwanda, une première fois après le 1er octobre 1990, une seconde fois après le 6 avril 1994.

Si on veut comprendre les causes profondes de ce qui est arrivé, et la motivation des tueurs c'est à mon avis du côté des circonstances qu'il faut les chercher et non du côté identitaire car on risque d'attribuer les événements aux mauvaises causes, et alors non seulement ne pas pouvoir réellement comprendre la mécanique de l'horreur et surtout ne pas pouvoir travailler sur ces causes pour éviter que cela puisse un jour se reproduire.

La question que je voulais vous poser si, à la différence de moi, vous pensez que la réponse à la question de savoir pourquoi votre voisin s'est transformé en tueur trouve son explication dans la piste identitaire en l'occurrence celle d'un « extrémisme Hutu » est celle de savoir sur quelle base vous le déterminez ainsi ? Sur quelle base estimez vous que c'est effectivement l'appartenance à l'ethnie Hutu, poussée à son extrême qui serait à l'origine des actes de Sebazungu ?

Est-ce sur base du fait que le génocide de 1994 ayant visé ceux identifiés comme tutsis, ceux l'ayant perpétré l'auraient forcément fait au nom d'une identité, en l'occurrence Hutu ?

Dans l'affirmative comment expliquer que les premières victimes de ces mêmes hordes de tueurs furent des Hutu, à savoir ceux identifiés (à tort ou à raison) comme étant des complices du FPR ? Le bilan du nombre de Hutu tués par les mêmes hordes d'assassins que ceux ayant commis le génocide se chiffre en centaines de milliers. Comment cela serait-il possible qu'autant de Hutu aient été massacrés par les mêmes hordes si les tueurs avaient été motivés par un « radicalisme Hutu » ? Dès le 8 avril par exemple, la famille de intervenant C, qui est pourtant une famille Hutu ordinaire a vu dès le 8 avril un groupe d'une cinquantaine d'interahamwe débarqués dans leur quartier et bruler leur maison alors que parents et enfants étaient encore à l'intérieur, comment expliquer ce phénomène si vraiment c'est l'identité Hutu poussée à son extrême qui aurait motivé les assaillants ? Cette famille a pu s'en sortir in extremis, mais beaucoup d'autres n'ont pas eu cette chance.

Est-ce sur base du fait que Sebazungu a partagé ce comportement criminel avec des dizaines de milliers d'autres civils ayant pour beaucoup d'entre eux cette appartenance identitaire en commun ?

Dans l'affirmative, pourquoi l'identité Hutu (poussée à son extrême) serait utilisée comme explication pour expliquer ce comportement criminel, alors que lorsque il s'agit d'actes positifs voire héroïques (comme le fait de sauver des vies parfois au péril de la sienne) , la réponse serait forcément à rechercher dans une autre identité qui aurait pris le dessus alors que les Hutu ayant sauvé, des tutsis, parfois au péril de leur vie se comptent également par dizaines de milliers ?

A cet égard, l'exemple de Félicité Niyitegeka est particulièrement édifiant. En effet, lorsque l'histoire de cette dernière est évoquée, c'est son identité religieuse qui est mise en avant pour expliquer son acte de bravoure, cette dernière étant décrite comme « la sœur catholique ». En quoi cette dernière est elle, selon les critères d'identification ethniques de l'époque moins Hutu que Sebazungu ?

Pourtant, même si l'acte qu'elle a accompli le 21 avril 1994, est un acte exceptionnel, en terme de don de soi, de sacrifice, et d'amour, il y'a des dizaines de milliers d'autres Hutu, ayant pris des risques, certes probablement dans des proportions moindres que ceux pris par Félicité Niyitegeka, pour sauver leurs voisins. En quoi ces citoyens seraient ils moins « Hutu » que ceux ayant participé au génocide ? Pourquoi l'identité Hutu, poussée à son extrême conduirait elle forcément en des comportements criminels, comme si une personne à l'identité Hutu était foncièrement mauvaise au point de devoir la décrire comme étant « Hutu modérée » lorsqu'elle n'a pas participé aux massacres ?

Faute d'études s'étant penchées sur ce phénomène, comme s'il intéressait moins que le nombre de ceux ayant participé au génocide, il est difficile d'avoir des proportions du nombre de Hutu ayant sauvé des vies en 1994. Toutefois, j'écoute souvent les témoignages de survivants et lorsqu'on prête attention, beaucoup ont en commun le fait qu'à plusieurs reprises dans leur

parcours du printemps 1994, ces derniers ont été sauvés par des Hutu : des voisins, des autorités locales, des amis de la famille, des gendarmes, des militaires, souvent dans le cadre d'un même témoignage, on entend une personne expliquer comment à plusieurs reprises, elle a eu la vie sauve grâce à l'intervention de différents acteurs, parfois des dizaines à intervalles espacés tout au long de cette période d'horreur qui pour beaucoup aura duré trois mois. Si autant de rescapés tutsis ont eu en commun autant de personnes identifiées comme Hutu étant intervenues d'une manière ou d'une autre pour leur sauver la vie, cela peut donner une idée du nombre de personnes qui ont du intervenir à l'échelle nationale.

C'est pour ces raisons citées plus haut que je pense que les raisons qui ont transformées autant de personnes ordinaires en tueurs ne sont pas à rechercher du côté identitaire mais du côté des circonstances qui ont permis à une telle horreur d'arriver.

Malheureusement, le grand drame du Rwanda est que notre mémoire a été prise en otage depuis près de 25 ans, par le principal acteur qui était censé nous aider à comprendre toute la mécanique de l'horreur, à savoir l'état rwandais.

Ce dernier, étant contrôlé par une des principales parties au conflit durant lequel s'est perpétré le génocide, réécrit notre histoire non au profit de la réalité historique mais dans un sens politique lui permettant d'asseoir son pouvoir en se donnant le rôle du chevalier blanc.

Il favorise donc, cette lecture identitaire du conflit qui l'arrange dans sa propagande politique et impose par la terreur un silence à tous ceux qui voudraient pleinement comprendre la mécanique de l'horreur au motif que cela reviendrait à justifier l'injustifiable car effectivement, lorsqu'on commence à se poser ce genre de questions, la frontière entre la démarche souhaitable de la compréhension et celle condamnable de la justification se rétrécit.

Et il convient que ceux ayant pour démarche de comprendre fassent attention à ne pas la franchir, tout en faisant attention à ne pas se laisser intimider par ceux criant qu'elle aurait été franchie dès lors qu'ils commencent à se poser des questions légitimes.

Je termine, en vous partageant une vidéo de 1993 du comité international de la croix rouge témoignant de la situation que traversaient 1/7 ème des citoyens rwandais au bord de Kigali en 1993. C'est une des nombreuses pièces de puzzle à assembler afin de pouvoir répondre à cette question de « comment a-t-on pu en arriver là » à laquelle je suis personnellement en quête de réponse depuis plus de 10 ans.

<https://www.youtube.com/watch?v=1gOYTSPq75I&t=151s> »

@Intervenant D Vous écrivez souvent des textes diagnostiquant avec des mots justes les maux de la société rwandaise et je voulais vous inviter à lire les deux commentaires plus hauts et de mener une réflexion sur cette notion qu'on entend souvent d'« extrémisme Hutu » que vous mentionnez dans un de vos commentaires précédents.

Ce qu'il s'est passé en 1994 (je parle ici uniquement des actes de ceux agissant sous la bannière « interahamwe » vu que c'est à ces actes la qu'on circonscrit cet échange) peut il vraiment être, d'après la réalité historique, expliqué sous un angle identitaire, dans le sens d'une identité Hutu poussée à son extrême ? Comme si cette identité poussée à son extrême transformait les personnes en tueur alors que l'identité catholique par exemple poussée à son extrême transformerait des personnes en sauveur ou en martyrs?

Personnellement je pense que les faits historiques sont délibérément falsifiés au détriment de la mémoire des victimes pour faire ancrer cela dans les esprits, et je peux, si la question vous intéresse, développer des exemples précis de ces falsifications ou tentatives de falsifications au plus haut niveau.

Je pense que même si on a un esprit indépendant de ceux à la manœuvre pour faire ancrer cela dans les esprits, nous sommes tout de même inconsciemment influencés par cette propagande agressive qui dure depuis près de 25 ans.

Moi-même je suis intoxiqué par cette propagande et je vais vous partager un exemple précis qui m'est arrivé récemment.

En avril 2018, nous avons recueilli les témoignages de différentes personnes autour de leur vécu en 1994.

*Personnellement, j'avais eu l'occasion de m'entretenir avec [*****], qui avait témoigné sur son histoire.*

Avant de diffuser les vidéos des témoignages, nous avons besoin de faire un texte d'accompagnement, introduisant et résumant en quelques passages le témoignage.

*J'ai fait le texte d'accompagnement du témoignage de [****] et dans l'introduction, au moment de décrire ce qu'il avait traversé, le mot « rescapé » m'est venu spontanément à l'esprit. Et pourtant j'ai rapidement eu un doute car quelque chose me dérangeait. Dans mon esprit quelque chose clochait à l'idée de décrire comme rescapé, une personne d'ethnie Hutu ayant échappé aux crimes du FPR (quelque soit la qualification juridique qu'on donne à ces crimes) mais je ne parvenais pas à identifier ce que c'était et je me rappelle avoir du discuter de la question avec d'autres membres de l'équipe de Jambonews.*

J'avais pourtant beau retourner la définition de rescapé dans tous les sens, il s'avérait qu'il s'agissait du terme le plus exact pour décrire sa situation à savoir une personne qui était personnellement visée et qui ne serait probablement plus là aujourd'hui pour raconter son histoire si, le jour où les militaires sont arrivés, il avait été présent dans leur maison familiale du quartier Remera à l'instar de sa mère, ses deux petites sœurs et son petit frère.

J'ai donc du identifier ce qui me posait problème avec ce terme, et ce dernier ne venait pas d'une utilisation incorrecte du terme « rescapé », mais du fait que dans notre inconscient collectif du à la façon dont notre histoire est contée depuis près de 25 ans, ce terme dans le contexte rwandais ne peut pas correspondre à un Hutu. D'ailleurs dans notre langage quotidien lorsqu'on décrit une personne comme étant « umu rescapé » sans plus de précisions, on fait nécessairement référence à une personne d'ethnie tutsie rescapée du génocide de 1994. »

Intervenant B :

« @Intervenant A Loin de moi de dire que les Hutus portent les gènes de tueurs. L'être humain est un être pur, jusqu'à ce qu'il décide de devenir un monstre. En chacun de nous se trouve Mr. Hyde, n'est-ce pas? (En passant, merci pour la référence du livre, c'est un bijou). Ce n'est pas pour rien que j'ai appelé "chapeau" le qualificatif "Hutu" pour dire que le voisin/ami de mon oncle a choisi de mettre ce chapeau ce jour-là en même temps qu'il faisait porter le chapeau "Tutsi" mon oncle. Effectivement Sebazungu de la veille et du lendemain des tueries est la même personne comme tu le dis, sauf que le lendemain, il a décidé que le "Hutu" était menacé pas le Tutsi. Dire qu'au Rwanda ce sont les Hutus qui ont tués les Tutsis ne fait pas du mot "Hutu" une identité des tueurs. C'est juste un fait(fact) d'énoncer QUI a fait QUOI à un endroit et temps donné. Au Rwanda, en Avril 1994, le Mr Hyde est sorti en tant que Hutu. Mais aussi il est sorti comme musulmans contre les chrétiens dans certains endroits dans le monde, chiite contre sunnites dans le monde musulman, protestants contre catholiques chez les chrétiens en Irlande.....Tiens, tiens!! Chez nous encore, nduga contre kiga(après 1973), à Rucunshu Bega contre Banyiginya. Et pourtant tous les chiites, Bega, Kiga, musulmans, catholiques.....n'ont pas tué et même perdu la vie pris pour cibles comme complices et en essayant de cacher/sauver les

victimes. Aho hose turavuga(le monde entier) ngo abega bishe abanyiginya, abakiga bishe abanyenduga, les musulmans ont tué les chrétiens et vice versa, les chiïtes ont tués les sunnites, les protestants ont tué les catholiques, kuki byagera ku batutsi bishwe ntituvuge ko ari abahutu babishe? Vous vous rappelez les dix commandements des Hutus de Kangura? Iryo jambo "Hutu" barishakagaho iki? Pourquoi ce mot "HUTU" vienne souvent dans la bouche des politiciens qui veulent mobiliser ce qu'ils appellent "rubanda rugufi"? Ririya jambo "HUTU" barizanira iki? Et pour finir, vous vous êtes demandé pourquoi RTLM appelait les "HUTUS" à tuer les Tutsis pendant le génocide? Ko u Rwanda rwari rutuwe n'abanyamahanga bandi(congolais, ugandais, burundais, arabes, indiens, blanc coopérants.....) pourquoi RTLM n'a pas appelé tous ces autres "citoyens ordinaires" à prendre les machettes igahitamo d'utiliser le mot "HUTU"? »

Intervenante D :

« @Intervenante A Apparemment, ce sur quoi nous devons nous mettre d'accord, c'est le sens de certains termes utilisés dans ce contexte. Nous ne devrions pas baser notre compréhension sur ce que les gens disent ou ce que nous pensons qu'ils veulent dire. Permettez-moi de partager avec vous ci-dessous les définitions qui pourraient guider notre compréhension. J'ai utilisé le dictionnaire Larousse. J'espère que vous le considérez comme l'un des meilleurs dictionnaires de la langue française.

1) Extrémisme: Comportement politique consistant à défendre les positions les plus radicales d'une idéologie ou d'une tendance.

2) Chauvinisme : Patriotisme ou nationalisme exclusif, dénigrant systématiquement tout ce qui est étranger au profit d'une admiration inconditionnelle pour ce qui est national.

3) Militant : Adhèrent d'une organisation politique, syndicale ou sociale, qui participe activement à la vie de cette organisation. Personne qui agit pour une cause.

4) Rescapé : Qui est sorti sain et sauf d'un danger, d'une catastrophe, d'un sinistre.

5) Hutu, Tutsi, Twa : Je n'ai pas voulu définir ces mots. Même si on ne sait pas très bien ce que ça représente, on sait quand même que quelques Rwandais s'identifient comme Hutu, Tutsi ou Twa.

Extrémistes Hutu, Tutsi ou Twa :

En partant de la définition de l'extrémisme, nous pouvons comprendre que quand je parle des extrémistes Hutu, je ne veux pas dire 'extrémistes de tendance Hutu', mais plutôt des Hutus de tendance extrémiste. Ce qui signifie que le danger n'est pas d'être Hutu, ou de tendance Hutu (si ça existe), mais d'être extrémiste.

On comprend aussi que l'extrémisme n'est pas seulement constaté chez les Hutus. Je connais pas mal des Rwandais, qui s'identifient comme Tutsi, qui ont des idées extrémistes. Peut-être que parmi les Twas il y en a aussi.

Ce n'est pas seulement au Rwanda qu'on trouve des extrémistes. Ce n'est pas seulement les positions sur les soi-disant ethnies que défendent les extrémistes. Le monde entier est en train de combattre les extrémistes qui disent qu'ils font ce qu'ils font pour défendre les valeurs de l'Islam. Mais, vous et moi savons très bien que ces extrémistes ne représentent ni l'Islam ni toute la communauté Musulmane.

Une autre chose, vous dites que « dire extrémistes Hutu est comme si si l'identité Hutu est poussée à son extrême transformerait les personnes en tueurs. » D'abord je ne comprends pas comment on peut être Hutu à l'extrême. Au fait, ça est l'une des choses que disaient les tueurs aux quelques Hutus victimes du génocide perpétré contre les Tutsis. Les tueurs leur disaient qu'ils n'étaient pas les vrais Hutus. Non, ce n'est pas ça. Les mots 'extrémiste' ou 'modéré' sont liés aux opinions, idéologies ou idées de la personne, mais pas à son identité. Les Hutu modérés ne sont pas moins Hutu, mais ils ont des idées qui essaient de comprendre l'autre – les idées qui

ne sont pas extrémistes. C'est de même pour les Tutsis extrémistes ou modérés.

Chauvinisme :

J'ai voulu parler aussi du chauvinisme. Normalement au Rwanda, on ne devrait pas parler du chauvinisme, mais malheureusement ça fait partie de l'idéologie de certains Rwandais. Je vais résumer un peu. Quand extrémistes Hutu disaient que les Tutsis doivent retourner chez eux en Abyssinie, c'était le chauvinisme. Quand les régimes Kayibanda et Habyarimana ne se souciaient pas du sort des Rwandais qui étaient à l'étranger comme des réfugiés, c'était le chauvinisme – il y a beaucoup d'autres exemples. Et aujourd'hui, est ce que la situation a changé ? Ne sommes-nous pas en train de répéter les mêmes formules ? Mais, quand on traite certains Rwandais d'ennemis de leur propre pays, parfois c'est du chauvinisme. Quand on dit aux certains Rwandais que pour être accepté chez eux (dans leurs pays), ils doivent se comporter d'une certaine manière jugée acceptable par l'autre groupe, c'est du chauvinisme. C'est la même idéologie des nationalistes Européens qu'on observe aussi ces jours. Bref, comme pour l'extrémisme, il y a des Hutus qui souffrent du chauvinisme, et des Tutsis qui souffrent du chauvinisme.

Militant :

Comme je l'ai mentionné dans l'une de mes commentaires, ce qui différencie un extrémiste d'un militant, c'est la participation active ou l'action. On peut militer pour de bonnes causes comme on peut militer pour de mauvaises causes. Mais, même ceux qui militent pour les bonnes causes parfois utilisent la force, ou la violence pour attirer l'attention. Donc, en 1994 pendant le génocide perpétré contre les Tutsi, il y avait des extrémistes Hutus qui n'ont pas participé (je dirais activement) au génocide, pour des différentes raisons, bonnes ou moins bonnes. Dans la Bible nous lisons une histoire des fils de Jacob. Certains frères de Joseph voulaient le tuer. Mais un d'eux a suggéré qu'au lieu de le tuer on pouvait le vendre. C'était sa façon de se débarrasser de Joseph. Est-ce qu'on peut conclure qu'il aimait Joseph plus que ces autres frères ?

Rescapé :

Je ne sais pas qui vous a dit que seuls les Tutsis sont rescapés du Génocide contre les Tutsis. Je connais des enfants Hutus qui ont été soutenus dans leurs études par le Fond d'Assistance aux rescapés du Génocide. Moi, aussi une partie de mes études secondaires a été financée par le FARG, et je ne me souviens pas être demandée si j'étais Tutsi ou Hutu. Mais, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas des extrémistes, ici je peux dire Tutsis, qui ne veulent pas reconnaître qu'il y a eu des Hutus victimes du génocide perpétré contre les Tutsis.

Rescapé de quoi ?

Quand on parle d'un rescapé, on doit préciser le danger duquel il a été rescapé. Oui ton ami Didier pourrait être rescapé, mais pas rescapé du génocide perpétré contre les Tutsis. Sa famille n'a pas été tuée parce qu'ils étaient Tutsis ou qu'ils étaient liés aux Tutsis d'une façon ou d'une autre. Bien sûr que les Rwandais ont survécu pas seulement le génocide contre les Tutsis, mais aussi, la guerre civile 1990-1994 et les deux guerres du Congo. »

Intervenant A :

« @Intervenant B Merci pour votre réponse. Avec plaisir pour le livre, je me réjouis que vous l'ayez apprécié :-) :-) . Merci en particulier de donner ces autres exemples qui nous permettent de sortir et de mener la réflexion en sortant le nez du contexte rwandais, qui peut toujours d'une manière ou d'une autre baisser notre jugement à cause des nombreux éléments autour.

Vous avez raison de rappeler, que ces généralisations ne sont pas propres au contexte rwandais et c'est d'ailleurs l'objet même de du livre que vous mentionnez même si au Rwanda cela a été poussé à l'extrême comme lorsqu'on voit par exemple un enfant né en 1995, demander (ou être

poussé à demander) publiquement pardon pour des crimes commis avant sa naissance au motif qu'ils ont été commis par des personnes partageant son ethnie.

Malheureusement je dois m'absenter et n'aurais pas accès à un pc avant lundi car je voulais vous partager certains éléments. Je vous rassure tout de suite, ce n'est pas dans l'intention de répéter ce que j'aurais déjà longuement développé, mais ouvrir la réflexion de cette question sous l'angle des conséquences de ces généralisations dont le Rwanda a connu la manifestation la plus extrême et voir justement quelles leçons nous pouvons en tirer non seulement pour le Rwanda, mais pour tous ceux aux quatre coins du monde qui en courent le risque car j'ai la profonde conviction que les rwandais, au vu leur histoire récente peuvent être à l'avant-garde d'une réflexion mondiale permettant au « never again » de prendre tout son sens.

Intervenant D merci d'avoir pris le temps de développer tous ces concepts, cela aide être effectivement certain qu'on parle de la même chose, car parfois, on peut être en désaccord sur une question simplement parce que les concepts qu'on développe n'ont peut être pas la même signification pour nous que la personne avec laquelle on échange. Je reviens plus en détail vers vous à mon retour dimanche, mais entretemps, j'avais juste une petite question, vous écrivez très justement que « Les mots 'extrémiste' ou 'modéré' sont liés aux opinions, idéologies ou idées de la personne, mais pas à son identité » je suis 100% d'accord avec vous, mais alors dans ce cas, comment est il possible de qualifier une personne d'extrémiste en fonction de son identité si ces mots sont justement liés à une idéologie ou une opinion ? j'ai détesté les comparaisons qu'on fait de notre histoire avec la shoah, mais vu que je dois urgemment partir, je me permets de le faire par facilité, pour moi un « nazi » qui fait référence à une idéologie extrémiste qui est le nazisme est différent d'un « extrémiste allemand » que j'imaginerais plus comme quelqu'un d'hyper ponctuel, carré... »

Intervenant D :

*« Intervenant A on ne peut pas continuer à jouer avec les mots et les expressions. Intervenant B et moi vous avons expliqué pourquoi c'est difficile de trouver une 'appellation' inclusive de tous ceux qui ont participé au génocide, mais aussi exclusive de ceux qui n'y ont pas participé. Le génocide n'a pas été commis seulement par les Interahamwe ou les Impuzamugambi. Les tueurs étaient membres de différents partis politiques y inclus ceux qui constituaient l'opposition. Parmi les tueurs, il y avait même beaucoup de personnes qui n'étaient membres d'aucun parti politique. Ils chantaient que le monde appartenait aux Hutus. Ils demandaient des gens de montrer leurs cartes d'identités afin de pourchasser et de tuer ceux qu'ils identifiaient comme Tutsis. Ce sont des faits de notre histoire qu'on ne peut pas changer. [*****]vous a posé une question ? Qui a tué les Tutsis ? Pouvez-vous nous trouver une appellation plus correcte ? »*

Intervenant C :

« Pour clôturer ce sujet, je te recommande d'écouter les chansons de Bikindi, un artiste au talent magnifique, mais qui a utilisé son talent pour semer la peur dans la population et en l'appelant à se mobiliser en tant que "Hutu" et d'autres appellations du genre "Benesebahinzi". Il y a deux chansons qui font froid au dos : "Jyewe nanga abahutu" et "Akabyutso". Tu mentionnais les Hutus tués dès le début du génocide, justement ils faisaient partis de ceux que Bikindi "Yanga" et les autres il les a placé dans la catégorie de "Mbwira abumva". Je me suis toujours demandée quelles chansons magnifiques auraient sortis de ces mélodies, s'il avait changé les mots de ses chansons avec les mots rassembleurs entre rwandais au lieu de diviser. Tu vois, le climat de cette période avait déjà créée les extrêmes et ceux qui n'adhéraient pas à cette extrême étaient classés dans une catégorie à abattre par ces extrémistes. Je ne pourrais pas te convaincre sur ce sujet plus que je ne l'ai pas fait par tous ces exemples que je t'ai donné pour montrer que le Génocide contre les Tutsis a été faits par les extrémistes Hutus. Mais ce n'est pas grave, je ne prétends pas détenir la vérité, nous avons tous les deux les faits et l'information sur ce génocide, à nous de faire abstraction de notre vécu pour essayer d'analyser des situations objectivement et d'en tirer notre vérité(qu'on veut), mais dont l'objectif principal est,

en tant que nation, de nous rassembler et nous respecter dans nos différences au lieu de nous diviser. Si on y arrive, notre discussion n'aura pas été en vain.

Ce qui m'emmène à conclure en disant que, ce qui a été fait, a été fait, moi, toi et nos générations n'y sommes pour rien. Quand c'est arrivé nous étions jeunes (toi enfant) et subissaient ce que les adultes d'alors avaient décidé. Nous avons hérité de ce Rwanda meurtri, nous ne pouvons pas changer l'histoire ni les faits ni les nier et surtout nous n'avons pas à porter le poids de leurs actes. Par contre, maintenant nous avons le pouvoir de faire en sorte que ça ne recommence pas et faire en sorte que nos enfants ne subissent pas le même sort que nous. Pas question de laisser les extrémistes prendre la parole et semer encore la haine et faire basculer le Rwanda dans l'abîme. Nous avons le devoir moral de dénoncer tout geste, discours de haine et/ou qui utilise des mots codés pour diviser les rwandais (eux contre nous). Beaucoup de sang ont coulé depuis, assez c'est assez! Nous devons avoir le courage d'affronter les extrémistes. C'est vraiment dommage qu'à chaque fois les tueries et les discours de haine sont conçus par les intellectuels et les notables du pays et que c'est la population qui exécute leur projet macabre. Nous avons le devoir de dénoncer les projets de ces assoiffés du pouvoir qui font porter leur folie meurtrière à la population. Nous avons toutes les données pour savoir comment les tueries se préparent et sont mis en application. Nous ne pourrons plus dire que nous ne savions pas. »

Intervenant A :

« @Intervenant A - re- Bonsoir, en ce qui me concerne le plus important pour moi sur des sujets comme ceux - ci n'est pas de vous convaincre, mais comprendre votre point de vue qui diverge du mien et que vous compreniez le mien. Je pense d'ailleurs, comme je disais précédemment que sur des opinions forgées depuis plusieurs années sur des sujets qui nous concernent tellement, c'est difficile de pouvoir évoluer en un court laps de temps. Ca ne nous empêche pas d'être d'accord sur de nombreux autres sujets voire même évoluer sur celui-ci à l'avenir et je vous remercie pour tout cet échange et je prendrai d'ailleurs le temps de tout relire d'ici quelques jours avec plus de recul. Je voudrai terminer en répondant à votre question et en expliquant sans détours, sans sous entendus et de manière directe le fin fond de ma pensée sur le sujet et ce que j'ai sur le coeur. On ne sera peut être pas d'accord mais le plus important pour moi comme je disais est que vous me compreniez.

Pour moi, les personnes ayant commis le génocide contre les tutsis sont des civils hutu ordinaires, des membres de différents partis de jeunesse (impuzamugambi, interahamwe, inkuba, abakombizi...), des gendarmes, des militaires, des dirigeants politiques et peut même d'après plusieurs témoignages d'anciens membres du FPR (dont certains déjà récoltés par les enquêteurs du TPIR à la fin des années 90/début des années 2000 mais pour beaucoup seulement révélés en 2018) des membres du FPR. Tous ces individus qui n'ont pas participé au nom des institutions dont ils faisaient partis se sont rejoints sous la bannière "interehamwe" et, notamment encouragés par la RTLM qui diffusait des discours de haine ont commis le génocide. Le terme "interahamwe" est un terme ayant pris une autre connotation à partir du 6 avril 1994 et qui ne voulait plus dire "un jeune du parti MRND" (ce n'est pas parce qu'on était un jeune du parti MRND qu'on était forcément un interahamwe dans le sens pris par ce terme après le 6 avril 1994 et ce n'est pas parce qu'on était d'un autre parti ou même apolitique qu'on est pas devenu un "interehamwe" dans le sens donné à cette notion après le 6 avril 1994) mais toute personne qui participait à la chasse de tous ceux qu'ils accusaient d'être des complices du FPR. D'ailleurs même aujourd'hui, on désigne quiconque est soupçonné d'avoir participé au génocide d'interahamwe indépendamment de son affiliation politique de l'époque.

Pourquoi cette question de "stigmatisation" me tient tant à coeur au point que j'ai consacré chaque minute de chaque soirée que j'ai eu cette semaine à en débattre ici?

Parce que pour moi la grande majorité de ces personnes ont commis le génocide dans le chaos d'avril 94 en raison du fait qu'elles ont amalgamé tous les tutsi sans aucune distinction, y compris les femmes, les personnes âgées et les bébés au FPR qui avait attaqué le pays le 1er octobre

1990 et commis des atrocités ayant poussé 1/7 des habitants à se déplacer et qui, le 7 avril 1994, le lendemain de l'attentat qui venait de décapiter le pays venait de lancer une offensive générale sur le Rwanda sans épargner les civils.

Suite à la prise du pouvoir par le FPR le 19 juillet 1994, ce jeu d'amalgames qui venait de conduire au sommet de l'horreur avec la chasse des tutsis vivant à l'intérieur du pays pendant près de 100 jours, emportant près de 75% d'entre eux ne s'est pas arrêté.

Cette fois - ci il a concerné les Hutu, parfois indistinctement traités dans leur ensemble d'interahamwe au point qu'on pouvait raser des collines, ou tirer pendant des heures sur 100 000 déplacés internes devant les caméras, une flopée d'ONG ou des casques bleus, sans que ça fasse plus de bruit que ça car ces derniers, amalgamés aux interahamwe, voyaient leur vie avoir moins d'importance.

Le sommet étant atteint au Congo ou c'est carrément avec la bénédiction des États Unis que des réfugiés a majorité des femmes, des enfants et des personnes âgées ont pu être exterminés presque dans l'indifférence générale toujours à cause des ces amalgames. Le pire étant sans doute que jusqu'à aujourd'hui en 2018 des personnes n'hésitent pas à cracher publiquement et de manière décomplexée sur ces victimes sur les réseaux sociaux sans même se rendre compte que quelque chose cloche dans leur comportement car dans leur esprit ces victimes = des "interahamwe".

Des années 60 jusqu'à aujourd'hui plus deux millions de rwandais innocents ont été tués beaucoup à l'arme blanche, au motif que tantôt on les amalgame avec tel qui attaque le pays où que tantôt on les amalgame avec tel qui a commis tel crime.

On a beau prendre des précautions et mettre le mot "extrémiste" devant "tutsis" ou "hutu" lorsqu'on qualifie les bourreaux, ce qui reste dans l'esprit des personnes et notamment des plus jeunes auxquels on enseigne cette histoire sont les mots "tutsis" ou "Hutu".

Voilà pourquoi c'est un sujet sur lequel je bloque vraiment et ai du mal à comprendre comment c'est possible qu'avec notre histoire nous ne soyons pas à l'avant garde mondial de ce combat contre les stigmatisations sur base de l'identité mais qu'au contraire nous continuons à être les champions en la matière en développant de manière institutionnelle les formes les plus extrêmes de stigmatisation. »

Intervenant C :

« je pense que c'est vraiment une question de sensibilité, pour ma part par exemple, je n'ai aucun mal à considérer abahutu civils comme des "extrémistes tutsi". Ton message et ce que tu penses profondément et non le TPIR m'amène dorénavant à me questionner. intervenant B idem je partage, nous devons avoir le courage de combattre les idées extrémistes. Ceux qui veulent utiliser le nous contre vous. A nous de leur dire de ne pas parler en notre nom. Merci à vous tous pour le partage et échange des mots.

Nibagiwe intervenant D "les Rwandais meurtris ont besoin des mots d'amour et des poètes pour panser leurs blessures."

Intervenant A :

« @intervenant C juste pour compléter ta réflexion à ce sujet je voulais te partager une citation et un témoignage.

La citation célèbre: "On ne résout pas un problème avec les modes de pensée qui l'ont engendré" si pendant autant d'années, on a connu de telles violences cycliques contre des innocents commises ou cautionnées par tant d'acteurs différents, c'est forcément qu'on a un

problème de société dans nos modes de pensée sur lequel on doit se questionner.

Le témoignage enfin: c'est celui d'une dame qui a survécu aux trois mois du génocide et qu'on avait rencontré en avril 2018. L'équipe m'avait chargé de mener l'interview et je t'invite à réécouter ou relire son témoignage et son message en ayant cela à l'esprit, elle nous disait : "construisons une nouvelle histoire" je le comprenais dans ce sens yo guhindura imitecyerereze yacu.

<http://www.jambonews.net/.../20180417-rwanda.../>

Enfin, je voulais paraphraser une autre célèbre citation "Be the change you want to see in the world", n'attendons pas que les autres changent d'abord ou que ça vienne du sommet pour entamer le processus, mais commençons par être nous mêmes ce Rwanda que nous voulons. »

Intervenant D :

« Ça va être mon dernier commentaire

@ intervenant A je pense que nous sommes d'accord même si nous utilisons les mots différents. Ce que vous appelez "Hutu ordinaires", moi je les appelle les extrémistes Hutus, politiciens ou pas. Si vous lisez mes commentaires précédents, vous allez noter aussi qu'il y a aussi des Tutsis qui sont extrémistes.

Je suis d'accord avec vous qu'il ne faut pas stigmatiser tous les Hutus, mais malheureusement on le fait. Il ne faut non plus stigmatiser tous les Tutsis pour ce qui s'est passé pendant la guerre civile de 1990-1994 ou les guerres congolaises, mais il y a des Hutus aujourd'hui qui le font. Si vous lisez ce que les gens écrivent même sur ce Facebook, vous allez trouver ces extrémistes Hutu, et ces extrémistes Tutsi.

Un crime ne justifie pas un autre crime. Le fait qu'il y a d'autres criminels ne rend pas saint les autres criminels. Rien ne justifie ou justifiera le Génocide perpétré contre les Tutsis. Ça serait important de faire le point là-dessus.

Même si j'avais suggéré de ne discuter que le Génocide Perpétré contre les Tutsis pour ne pas mélanger les choses, et oublier de souligner l'importance de ce génocide dans notre histoire, ou faire comme si nous essayons de le justifier, je veux dire un mot sur la guerre civile 1990-1994 ainsi que les guerres congolaises, pendant lesquelles beaucoup des Rwandais, toutes les ethnies confondues ont perdu leurs vies.

Jusqu'aujourd'hui le Rwanda n'a jamais établi le bilan de ces guerres. Combien des Rwandais ont perdu leurs vies pendant la guerre 1990-1994? Combien de nos proches, amis, anciens voisins ont péri pendant les guerres congolaises? Pourquoi nous ne faisons pas ce bilan, peut-être pas pour condamner les responsables, mais pour écrire ce chapitre de notre histoire douloureuse. Et là, je ne suis pas en train de parler seulement des Hutus. Il y a beaucoup des Tutsis aussi, pourquoi pas les Twa et les naturalisés, qui ont perdu les leurs pendant ces guerres. Les mamans qui ont attendu les fils qui avaient rejoint l'armée ou la rébellion? Les victimes des bombes? Les victimes des crimes de guerres commis par les deux camps qui s'opposaient dans ce conflit?, Les enfants, les femmes, les jeunes, les adultes, les hommes qui ont perdu leurs vies au Congo? Pourquoi est-ce qu'on n'établit pas ce bilan?

Intervenant B a parlé du chapeau 'Hutu'. Ceux qui portent leurs chapeaux ethniques chantent la paix, le développement et l'unité sans se soucier du sort des autres Rwandais. Pendant la période d'avant 1990, on chantait 'Amahoro, ubumwe n'amajambere' alors que beaucoup des familles Tutsi étaient marginalisées et discriminées par leurs compatriotes et le gouvernement - je parle des années 60, 70, 80. A l'école, quand on nous enseignait l'histoire, ils parlaient de l'indépendance, du référendum, de la République et faisaient comme si avant la République le

Rwanda était un enfer. Ils ne parlaient pas des massacres de 1959-1961. Ils ne parlaient pas des incarcérations et des massacres des années 1961-1967. Ils ne se souciaient pas du fait que les familles des Tutsis avaient été séparées par les crises de 1959 et les crises de 1973. Ils chantaient leurs héros. Les rues de Kigali portaient les noms des anciens Parmehutus etc. La vie continuait comme si rien n'était.

Et aujourd'hui on fait quoi, si ce n'est pas la même chose? On chante la paix, le développement et l'unité. Des réfugiés sont considérés comme ennemis. On ne se soucie pas des orphelins. La liste des héros a changé. Nous ne parlons pas de tous ces morts. Nous condamnons la haine et l'extrémisme seulement quand c'est l'autre qui nous attaque.... etc. Mais, quand il s'agit de nous qui attaquons l'autre, c'est un acte de bravoure.

Mon frère [*****], merci de condamner l'extrémisme de certains Hutus. Merci de condamner le Hutu power. Merci de condamner le mal. Je vous invite aussi à condamner l'extrémisme de ceux qui stigmatisent tous les Hutus. Je vous invite de condamner le mal et la violence. Je vous invite de condamner les guerres. Merci.

Mon frère intervenant A, mes parents ont été incarcérés par ceux qu'elle appelait des Parmehutus dans les années 60. Les même Parmehutus ont tué mon oncle. Mes autres oncles s'étaient réfugiés au Burundi, Congo, Kenya. Mon père aussi, après la prison, il avait pris le chemin vers l'exile. Mais, naïf ou courageux qu'il était, il est revenu au Rwanda. Il ne parlait jamais de la politique. Il travaillait dans le secteur privé. Mais tout ça n'a pas empêché les extrémistes Hutus de le torturer et le massacrer avant son 50ème anniversaire de naissance. 1994 était peut-être plus douloureux que 1959-1967. Nous avons vécu ce que nos parents ne voulaient jamais nous raconter avec tous les détails.

Aujourd'hui, moi, enfant des parents qui condamnaient les Parmehutus du malheur qu'a connue notre cher pays, suis en train de discuter avec un Mbonyumutwa. Ce n'est pas parce que je veux démontrer une certaine bonté, pas du tout. C'est plutôt parce que quand je lis ce que vous écrivez, je suis convaincu que vous n'avez que de bonnes intentions. Je ne veux pas développer sur le parti Parmehutu, mais je dois dire que je ne les considère pas comme des monstres vu l'histoire et les réalités sociales du temps de la monarchie. C'était leur temps et leurs réalités. Ils ont tout simplement échoué à rassembler tous les Rwandais. Certains d'eux étaient animés pas la haine et la vengeance. Est-ce Qu'aujourd'hui sommes-nous en train de faire mieux? Encore une fois, nous pouvons dire que ce n'est pas nous qui sommes au volant, mais plutôt les générations avant nous. Et nous les plus jeunes? Que faisons-nous pour arrêter ce cycle vicieux des haines, des violences et des guerres? Vous et moi, nous avons un devoir, et notre temps c'est aujourd'hui.

Je conclus en remerciant aussi mes sœurs intervenant B et intervenant C - Continuons-nous le combat. Le mal ne gagnera jamais. Nous devons condamner le mal, l'extrémisme, la violence etc.

Le Rwanda a besoin de nous tous.

Merci »

Intervenant C :

« Je peux profiter de ce post pour poser une question. Pourquoi aujourd'hui on évoque le génocide perpétré contre les Tutsi, on n'ajoute pas ET crimes contre l'humanité perpétré contre les Hutu pour leur idées ou soupçonné d'affiliation avec le FPR? Les évoquer aussi byaba ari kupfobya jenocide? No mu kinyarwanda nyumu ya jenocide baravugaga "Itsembabwoko n'itsembatsemba" kuki Itsembatsemba yavuyeho? »

Intervenant D :

« Reka nivugire mu rw'iwacu nubwo hari aho nzajya ntegwa nkavuga urw'amahanga.

Hari itandukaniro hagati y'inyito y'ibyabaye, ndetse n'igisobanuro kirambuye cy'uko byagenze.

u Rwanda rwabyise 'Jenoside yakorewe Abatutsi', akaba ari naryo zina amahanga yafashe. Gusa mu bisobanuro noneho birambuye bongeraho ko n'Abahutu batari bayishyigikiye bishwe. Reba uko Umuryango w'Ababibumye ubivuga.

Njye mfite ibyo nibaza kuri iyo nyito, ariko nkagira n'aho nemeranya na yo:

Icyo nemera nk'uko nabivuze haruguru (Mu Gifaransa), ni ngombwa ko mu mateka byumvikana ko hari ubwo abana, abakuru, abakambwe bishwe bazira ko bitwaga Abatutsi byaba byari ubwoko nka ethnique, cyangwa se ubwoko nk'ijambo rusange rikoreshejwe gusobanura umwihariko uwo ari wo wose (Umugore bwoko ki? Imodoka bwoko ki? Inzu bwoko ki?). Kubishyira mu izina ndetse bigacibwaho akarongo ntacyo ubundi bitwaye, igihe cyose mu bisobanuro birambuye hazajya habaho gushyirwa ibyo bibazo abakuru n'abato b'uyu munsu cyangwa ejo bazibaza.

Indi mpamvu ituma nemeranya n'iryo zina ni uko akenshi na kenshi Abahutu bishwe icyo gihe, babaga babanje kwamburwa umwambaro w'Ubuhutu bakambikwa uw'Ubututsi. Abicanyi, iyo batavugaga ko bahinduye Indangamuntu, ko burya ari Abatutsi, babitaga ibyitso by'Abatutsi. Urumva rero ko byose byagarukaga ku Batutsi.

Gusa n'ubwo nari nkivuga ibyo nemera, mbona iyo tubyorohereje tukavuga ko Abahutu bishwe ari abari banze kwica biba atari byo. Kuko hari n'abishwe rugikubita kuko bari baramaze gushyirwa ku murongo w'abahigwaga ku mpamvu navuze haruguru. Dusa nk'aho au départ ibindi bise babyemeranyaga n'abari barabibye amacakubiri, byagera gusa muri Mata 1994, bakanga kwica. Ubwo tuba twirengagije Abahutu bafunzwe ndetse bakanicwa mu myaka ya za 60, bazira kuba bari bashyigikiye ubwami. Tuba twirengagije Abahutu bari bashyigikiye Inkotanyi kubera ko bumvaga ari abana b'u Rwanda batashye iwabo. Bisa nk'aho nabo bari kumwe n'Abicanyi, ariko babasaba nabo gufata umupanga ngo bice bakabyanga.

Umwanzuro aho ni uko ubwicanyi bwari bugamije gutsemba Abatutsi, kandi Abahutu babuguyemo nabo abicanyi bakemangaga Ubuhutu bwabo. Babishe babita Abatutsi. Ni yo mpamvu nta kibazo mbona mu inyito cyane cyane igice gihera cyayo.

Ibyo nibazaho kuri iryo zina rya 'Jenoside yakorewe Abatutsi', ntibiri ku magambo ya nyuma asoza, ahubwo iribanza.

Ese ni iki cyatumye dutira ijambo (jenocide) mu ndimi z'amahanga kandi abakoze ibyo bakoze barabikoze mu Kinyarwanda? Ese bo babikora babyitaga ngo iki? Ababikorewe se bo babyitaga ngo iki? Hatekerejwe amagambo menshi. Ese Abanyarwanda bise cyane cyane abatarize indimi z'amahanga bararisobanukirwa? Cyangwa barisubiramo kuko twababwiye ko ari uko byitwaga? Ese nta jambo twari kubona mu Kinyarwanda umuntu wese uzi i Kinyarwanda yahita yumva.

Nk'uko wabivuze habanje kubaho itsembabwoko n'itsembatsemba. Ese byo byari bizima? Kera niga mu ishuri nagiyemo mu nama y'umuryango bita AERG w'abanyeshuri barakotse jenocide yakorewe Abatutsi. Icyo gihe byari bicyitwaga itsembabwoko n'itsembatsemba, umwe muri twe arahaguruka abwira abari aho ko ibyavugwaga byarebaga gusa abarokotse itsembabwoko, bitarebaga abarokotse itsembatsemba. Benshi muri twe ntitwasobanukiye. Aratomora ati, ndavugaga 'Abatutsi'. Abatari bo si ibyabo. Sinari narigeze nibaza impamvu ayo magambo yashoreranaga n'icyo byari bivuze. Uwo munsu numvise ngize akantu. Numva gutandukanya abantu bapfanye ndetse mu rupfu rumwe ari ivangura ribi.

Ese hari ijambo rimwe twabona ryavugaga neza ibyabaye kandi ridatera amacakubiri? Ubwo ab'inteko y'urimi n'umuco bazabirebe.

Kuki hariho abumva ari ngombwa ko mu nyito habonekamo ijambo 'Abahutu'. Cyangwa se kuki hariho abirengagiza mu mbwirahame zabo ko hari Abahutu bicanywe n'Abatutsi, kandi ku mpamvu zimwe no mu buryo bumwe?

Ni byabindi navuze ko na n'ubu tutarakira iyo ndwara y'amacakubiri yatuzahaje.

Reka mpere ku bashaka ko ijambo 'Abahutu' rigaragaramo. Ni uko buri gihe bibona muri 'bo' na 'twe'. Bakaba bumva ko iyo bavuze 'Abatutsi' bishwe, abo bita ababo 'Abahutu' baba bibagiranye. Bakirengagiza ko abishwe icyo gihe ahubwo batashakaga gutandukanywa n'abo bapfanye mu rupfu rubi.

Hanyuma rero abadashaka kuzirikana ko hari abitwaga Abahutu ariko bishwe nabo muri jenocide yakorewe Abatutsi. Nabo ni uko batekereza mu ndererwamo za 'Bo' na 'Twe'. Guhuza rero 'Bo' na 'Twe' hamwe bikabagora. Bakumva bamwe bari ku ruhande uru, abandi bakaba ku ruhande ruriya. Bakirengagiza ko Abanyarwanda babanye kuva na kera kandi mu bibazo byose twagiye tugira guhera 1957, hagiye habaho abajya ku ruhande rutarimo benshi mu bo bitirirwa. Njye nzi Abahutu bari muri UNAR, bafunzwe cyangwa bakicwa bitwa ibyitso by'Inyenzi zo mu myaka ya 60, ndetse n'abari barahunze batashya ubungubu n'ubwo bamwe muri bo batavugaga ko bahoze bitwa batyo.

Umwanzuro: Abicanyi bari bagamije gutsemba Abatutsi, kandi ibyo kubicaho akarongo nta kibazo mbibonamo. Ariko kandi, dukwiye no kuzirikana ko muri jenocide yakorewe Abatutsi hari abishwe kandi bari bazwi nk'Abahutu.

Ikindi gikomeye ni uko tugomba kureka guhora tuvugaga ngo 'bariya' cyangwa ngo 'twebwe'. Ngo kuki bavuze uriya njye ntibamvuge. Cyangwa se ngo kuki bamvuzwe, uriya na we akazanamo ibye.

Ibyo mvuze ariko ntibikuraho umwihariko wa jenocide yakorewe Abatutsi ugomba gucibwaho akarongo ku mpamvu nasobanuye.

Oh nibagiwe gushyiraho link y'uko Umuryango w'Abibumbye ubivugaga. Ngiyo. <http://www.un.org/.../commemora.../annualcommemoration.shtml>»

Intervenent C :

« Ariko njye navugaga gusa abishwe n'Interahamwe... Pour éviter yo kubivanga. Ubundi bwicanyi, ababishakaga bazabiganiraho kuri topic izabuganirwa. »

Intervenent D :

« Yego ndabizi. Nkuko nabivuze ntabwo byaba ari ugupfobya jenocide yakorewe Abatutsi. Ariko uwabivugaga agamije gutsindagira ko n'Abahutu bishwe muri jenocide, kugirango akureho ko abari bagenderewe cyane bari Abatutsi, yaba ashakaga gupfobya. »

Intervenent C :

« Ibyo wavuze byo ndabyumva, nanjye mbona bitetwa nuko abantu babivuze. Je pense aussi que la bonne formule n'est pas facile à trouver »

Intervenent D :

« Merci intervenent C Ni ukuri nishimiye kuganira nawe ndetse na Intervenent A.

Iyaba Abanyarwanda bose baganiraga badatukana cyangwa ngo bakomeretsanye, twazageza igihugu cyacu kure.

Hari byinshi bivugwa ku bantu bamwe bisa nka character assassination, ugasanga tugiye tugire impungenge zo kubegera. Iyo dutinyutse tukabegera, icyo dusanga ni umuntu wishima nka twe, ubabara nka twe, utekereza nka twe,... Umuntu nka twe.

Mukomereze aho, tujye tunganira neza.

Bon weekend »

Intervenants D :

« intervenant C aho turemeranya rwose 100%. Niyo mpamvu kuvuga ko abari bageramiwe ari Abatutsi ari byo. Bahigwaga bukware kuva ku bakuru kugeza ku mpinja, ndetse n'abari bataravuka. Merci. »

Intervenants C :

« Voilà ce que dit exactement le TPIR "Pendant les cent jours de carnage qui ont suivi, le pays a été entraîné dans une violence inimaginable. Le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre ont été commis à une échelle épouvantable, principalement contre des civils tutsis et des hutus modérés. Parmi les auteurs de ces crimes, l'on trouve des soldats, des gendarmes, des politiciens, des Interahamwe et des citoyens ordinaires.

Huit cent mille à un million d'hommes, de femmes et d'enfants ont été massacrés par des extrémistes hutus - un taux d'exécution quatre fois supérieur à celui enregistré au plus fort de l'holocauste nazi."

L'autre terme utilisé est "extrémistes hutus"

car il faut bien distinguer les extrémistes et le reste de la population. Mais cela je pense que vous n'êtes peut-être pas prêt à l'entendre. On peut aussi remarquer que ici l'accent est mis sur le mot extrémistes et non le mot Hutu... Par ailleurs, vous ou une autre personne, pouvez-vous m'expliquer la notion du "genocidaire passif" ? c'est bien la première fois dont j'en entends parlé

<http://unictr.irmct.org/fr/le-génocide> »

Intervenants D :

« Merci intervenant C de nous partager le texte. C'est clair que le terme est 'extrémistes Hutus' qui n'engagent pas d'autres Hutus qui ne sont pas 'extrémistes'.

Et puis, ce ne sont pas tous les extrémistes qui ont participé dans le génocide. On peut être extrémiste mais pas violent ou un tueur.

Et la justice poursuit les crimes et pas les idées. C'est nous, la population, qui devons combattre ces idées extrémistes en éduquant les uns et les autres, en échangeant nos opinions, en promouvant le respect de tout et chacun de nous, et en vivant en harmonie avec toute la diversité qui nous entoure. Merci. »

Intervenants C :

« intervenant C je partage à 100%, il faut combattre les idées extrémistes, surtout quand elles sont véhiculées sur la voix publique. C'est vrai partout et partout. »

Intervenant A :

@intervenant D "C'est nous, la population, qui devons combattre ces idées extrémistes en éduquant les uns et les autres, en échangeant nos opinions, en promouvant le respect de tout et chacun de nous, et en vivant en harmonie avec toute la diversité qui nous entoure.", merci pour ce rappel, je suis à 10000% d'accord avec vous.

Concernant la phrase que l'intervenant C nous a partagée, malheureusement le TPIR ne nous aide pas et je m'en explique. Quand on dit "le TPIR" ce qu'on veut dire, c'est la jurisprudence du TPIR, ce qui est ressorti des jugements en d'autres mots, ce que les juges ont conclu après avoir analysé les différents éléments. Donc si on veut voir ce que dit le TPIR sur tel ou tel élément, c'est dans les jugements qu'il faut regarder. Concernant les auteurs, l'extrait que je vous ai partagé est celui du jugement le plus important que le TPIR a eu à connaître, dont par exemple les éléments de preuve utilisés pour parvenir aux conclusions ont été huit fois plus élevés que ceux d'un procès moyen. Le problème c'est que ce jugement fait 843 pages, tout comme les autres gros jugements qui font des centaines de pages. Même les auteurs qui font les analyses des jugements pour les rendre accessibles au grand public (Bernard Lugan qui était expert au TPIR l'a fait dans deux livres) arrivent vite à des livres de plusieurs centaines de pages, qui seront donc à leur tour peu accessibles (ce dernier a tout de même fait une vidéo d'une vingtaine de minutes, ce qui est un exemple du type de démarches que le TPIR aurait du/devrait faire pour expliquer au grand public ses principales conclusions). Du coup les jugements nous sont très peu accessibles, alors qu'ils devraient en premier lieu être adressés aux rwandais qui ont traversé cela pour leur permettre de comprendre, sinon à quoi bon dépenser des millions et des millions de dollars pour mettre en place un tribunal pénal international, si c'est pour ne pas faire en sorte que les principaux concernés pour qui on dit qu'il a été mis en place aient accès à cette information.

Il faut donc vulgariser le travail pour le rendre accessible au plus grand nombre. Le TPIR a essayé très timidement par exemple en avril 2014 à l'approche des 20 ans du génocide, il a publié une bande dessinée, qui était supposée pouvoir expliquer le génocide aux enfants. Le souci c'est que dans la bande dessinée figuraient énormément d'éléments qui étaient en contradiction même avec les jugements du TPIR, beaucoup d'éléments qui au départ étaient avancés par le procureur, qui après confrontation des différentes versions et analyse des différents éléments de preuves se sont avérés faux.

Le 10 avril 2014, en marge de la commémoration des 20 ans du génocide (à laquelle pour la petite histoire intervenaient d'ailleurs les présidents d'Ibuka et Avega venus du Rwanda), j'avais moi-même posé la question au Juge Vagn Joensen, qui était président du TPIR en lui demandant, à l'issue d'une interview qu'on venait de faire avec lui, comment cela se fait-il qu'en cherchant à vulgariser son travail, le TPIR communique au grand public des éléments contredits par ses propres jugements car au lieu d'aider les principaux concernés à mieux comprendre ce qu'il s'est passé, ces derniers risquent d'être davantage induits en erreur par l'institution même qui était en charge de nous aider à démêler le vrai du faux parmi toutes les thèses qui circulent et sont souvent diamétralement opposées. Le juge nous avait dit regretter le problème tout en s'en déchargeant, en nous expliquant que c'était la cellule communication du TPIR qui en était responsable et à laquelle il fallait donc adresser la question. Voici au passage l'interview pour ceux que ça intéresse.

<http://www.jambonews.net/.../20160118-closing-interview.../>

Tout ça pour dire que si pour tel ou tel élément on veut voir ce que le TPIR a dit, il faudrait regarder dans les jugements. Souvent ils sont en PDF et une recherche de texte nous permet d'y arriver directement. Malheureusement certains sont juste des scans, dans ce cas, la c'est la table des matières qui peut nous aider.

Concernant le passage aux sujet des auteurs du génocide, on peut le retrouver dans ce jugement souvent considéré comme le plus important que le TPIR ait eu à connaître, en ce qu'il s'agissait

de celui du Colonel Bagosora, présenté par l'accusation comme étant le « cerveau du génocide ».

Les passages dont je vous parle se trouvent aux pages 10 et 11 du jugement.

<http://unictr.irmct.org/.../trial-judgements/fr/081218.pdf>

Intervenant B :

« Intervenant C merci pour cet extrait de la TPIR. Intervenant A, lire ce comment de Intervenant C pour ce qui est du mot "extrémiste Hutu" et des commentaires d'Intervenant D sur la signification du mot "extrémiste" . C'est l'extrémisme de ses idées qui fait quelqu'un un "extrémiste et non son identité. »

Intervenant D :

« Intervenant A je ne compte ni sur le TPIR ni sur ces autres institutions de justice. Ce n'est pas parce que j'encourage l'impunité, mais parce je sais que 'la justice' n'est forcément pas juste. Le travail de réconciliation, d'abord avec soi-même, avec notre histoire, avec les histoires diverses de nos familles, avec nos entourages, y inclus ceux qui nous ont blessé, et ceux que nous avons blessé par nos paroles ou nos actions, est notre responsabilité, nous les individus comme toi et moi. »